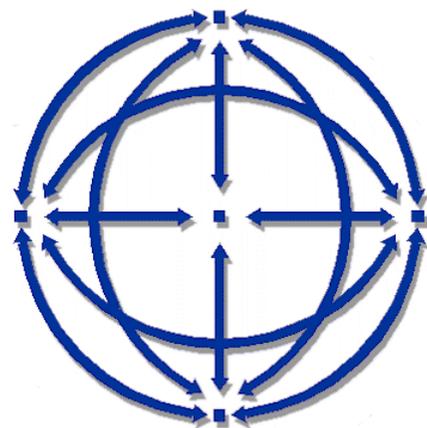


Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens

Résultats de la révision exhaustive du Système canadien des comptes macroéconomiques de 2015



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens Résultats de la révision exhaustive du Système canadien des comptes macroéconomiques de 2015



1. Contexte

Le Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM) fait régulièrement l'objet de révisions statistiques en vue d'y intégrer les données les plus à jour provenant des recensements, des enquêtes annuelles, des dossiers administratifs, des comptes publics et d'autres sources. Ces révisions se limitent généralement aux mois ou aux trimestres d'une année de référence donnée ou, sur une base annuelle, à deux ou trois années, afin de permettre l'intégration de renseignements repères.

Des révisions plus complètes sont effectuées à intervalles périodiques. Celles-ci permettent d'améliorer les méthodes d'estimation, d'incorporer des sources de données améliorées, d'apporter des modifications conceptuelles et d'intégrer les nouvelles normes internationales au SCCM. Elles portent généralement sur une période plus longue que les révisions annuelles. Des révisions complètes seront apportées aux estimations du SCCM diffusées à compter de novembre 2015. Les révisions remontent à 1981 pour certaines composantes, mais la plupart d'entre elles ont été apportées à compter de 2007.

Au cours des dernières années, le SCCM a été mis à jour, afin de rendre compte des dernières recommandations internationales en matière de comptabilité macroéconomique. Ces révisions sont directement reliées aux changements apportés aux normes internationales qui sont utilisées par Statistique Canada et d'autres organismes statistiques nationaux (comme le Bureau of Economic Analysis aux États-Unis) pour compiler de nombreux indicateurs ou des ensembles de données macroéconomiques clés. Cela comprend le *Système de comptabilité nationale 2008* (SCN2008) utilisé pour compiler les comptes du Système de comptabilité nationale du Canada, le *Manuel de la balance des paiements, version 6* (MBP6), ainsi que les données sur l'investissement direct étranger, servant à établir les comptes internationaux du Canada, et le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* utilisé pour calculer les statistiques de finances publiques canadiennes.

La présente diffusion du Système canadien des comptes macroéconomiques repose sur quatre sources : l'intégration des statistiques de finances publiques, le traitement amélioré des régimes de retraite à prestations déterminées, la mesure des services financiers achetés par les ménages, et des mises à jour des mesures du patrimoine national.

La plus importante source de révision est le résultat de l'intégration d'estimations nouvelles et améliorées des statistiques de finances publiques. Au cours des dernières années, Statistique Canada a modernisé son programme de statistiques de finances publiques. Cela a inclus l'adoption des concepts et des méthodes comptables énoncés dans le manuel de comptabilité publique (le Manuel de statistiques de finances publiques 2014) du Fonds monétaire international (FMI), ainsi que l'intégration de sources de données électroniques améliorées et plus détaillées, particulièrement pour les administrations publiques provinciales, territoriales et locales. Les nouveaux concepts et méthodes de comptabilité et les sources de données améliorées ont donné lieu à des mesures plus précises des revenus, des dépenses, des soldes de gestion, ainsi que des actifs et des passifs des administrations publiques.

Une deuxième source importante de révision s'articule autour du traitement des régimes de retraite à prestations déterminées. Dans la version précédente du Système canadien des comptes macroéconomiques, les cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées étaient traitées sur une base de comptabilité de caisse. Cela signifiait que les actifs de retraite accumulés rendaient compte des cotisations en espèces, plus les revenus d'investissement des régimes, ce

qui peut avoir entraîné une sous-estimation ou une surestimation de la véritable obligation contractuelle des régimes de retraite à prestations déterminées. Le traitement sur une base de comptabilité de caisse ne correspond pas aux normes de la comptabilité macroéconomique internationale, qui recommandent que les prestations de retraite soient enregistrées sur la base des droits constatés. Dans le cadre de la diffusion de 2015 du Système canadien des comptes macroéconomiques, tous les paiements à des régimes de retraite à prestations déterminées sont maintenant traités sur la base des droits constatés, ce qui signifie que les charges de retraite sont enregistrées comme un revenu au moment où le travail est effectué. Ainsi, la rémunération des salariés correspond au travail effectué, et les actifs de retraite accumulés dans le secteur des ménages rendent compte des obligations contractuelles des employeurs à l'endroit des employés.

Une autre révision importante a trait au traitement des services financiers achetés par les ménages. De nouvelles sources de données indiquent que le niveau des achats de services financiers explicites par les ménages a été sous-estimé dans la version précédente du Système canadien des comptes macroéconomiques. Ces nouvelles données montrent que l'estimation antérieure des services financiers explicites achetés par les entreprises était trop élevée et que l'estimation des services financiers explicites achetés par les ménages était trop faible. La révision rend par conséquent compte d'une réaffectation des entreprises aux ménages, qui a pour effet de faire augmenter le produit intérieur brut. En outre, les estimations antérieures des frais de courtiers en valeurs mobilières payés par les ménages étaient trop faibles. Des données améliorées sur les actifs, les revenus et les frais administratifs des fonds communs de placement ont donné lieu à des révisions à la hausse.

La quatrième révision a trait à des améliorations de divers aspects de la mesure du patrimoine dans les comptes du bilan national :

1. Le patrimoine de ressources naturelles a été ajouté au compte du bilan national trimestriel. L'ajout de cet actif améliore la compréhension globale du capital utilisé pour produire des biens et des services. Outre qu'il vient compléter la mesure du patrimoine du Canada, cet actif a aussi été réparti proportionnellement entre le secteur des administrations publiques et celui des sociétés non financières. La « sectorisation » de cet actif permet une mesure plus exacte de la valeur nette du secteur des sociétés et de celui des administrations publiques.
2. Une deuxième révision apportée au patrimoine a trait à l'intégration des dernières estimations repères découlant des fichiers de l'Enquête sur la sécurité financière et des fichiers d'évaluation foncière, en vue d'estimer la valeur des biens immobiliers résidentiels. Les estimations antérieures de la valeur des biens immobiliers résidentiels étaient calculées au moyen de la méthode de l'inventaire permanent, la valeur des biens immobiliers résidentiels étant le résultat de l'accumulation (et de la dépréciation) des flux d'investissement résidentiel, ainsi que de l'utilisation par la suite d'un ratio terrains/ouvrages pour estimer la valeur des terrains. Cette méthode dépend dans une large mesure de l'indice des prix des logements neufs pour le calcul de la valeur marchande des biens immobiliers résidentiels. L'analyse des données par rapport à d'autres sources a montré que les données des fichiers de l'Enquête sur la sécurité financière et de fichiers d'évaluation foncière fournissent une meilleure mesure de la valeur marchande des biens immobiliers résidentiels au Canada.
3. Enfin, des estimations révisées de la durée de vie de nombreux actifs non résidentiels et machines et matériel au Canada ont été produites. En général, ces révisions donnaient lieu à une hausse de la consommation de capital fixe et à une baisse du stock de capital net d'actifs non résidentiels et de machines et matériel.

Le présent document fournit aux utilisateurs une explication détaillée du rapprochement entre les chiffres publiés précédemment et les nouveaux chiffres révisés.

2. Révision du niveau du produit intérieur brut

Même si le domaine des actifs et celui de la production (des concepts clés de la comptabilité macroéconomique qui déterminent ce qui, en dernier ressort, est inclus dans le produit intérieur brut et dans le patrimoine national) n'ont pas changé par suite de cette révision exhaustive, le niveau moyen du PIB a été révisé à la hausse de 1981 à 2009, et à la baisse entre 2010 et 2014. Le tableau 1 montre la variation du niveau du PIB pour la période de 1981 à 2014, ventilée entre les révisions attribuables aux dépenses de consommation finale des administrations publiques, aux dépenses de consommation finale des ménages au titre des services et aux autres composantes.

Tableau 1
Révisions du niveau du produit intérieur brut

Période	Estimation révisée du niveau moyen du produit intérieur brut	Estimation publiée précédemment du niveau moyen du produit intérieur brut	Révisions moyennes du niveau du produit intérieur brut	Révision moyenne des dépenses de consommation finale des administrations publiques	Révision moyenne des dépenses de consommation finale des ménages au titre des services	Révision moyenne des composantes autres que les dépenses de consommation finale des administrations publiques et les dépenses de consommation finale des ménages au titre des services
millions de dollars						
1981 à 1989	502 412	500 842	1 570	1 380	404	-215
1990 à 1999	817 403	815 015	2 389	930	1 328	131
2000 à 2009	1 371 689	1 365 922	5 766	-73	4 795	1 045
2010 à 2014	1 824 019	1 826 517	-2 498	-9 848	7 649	-298
Moyenne, toutes les années	1 045 080	1 042 633	2 447	-831	3 033	245

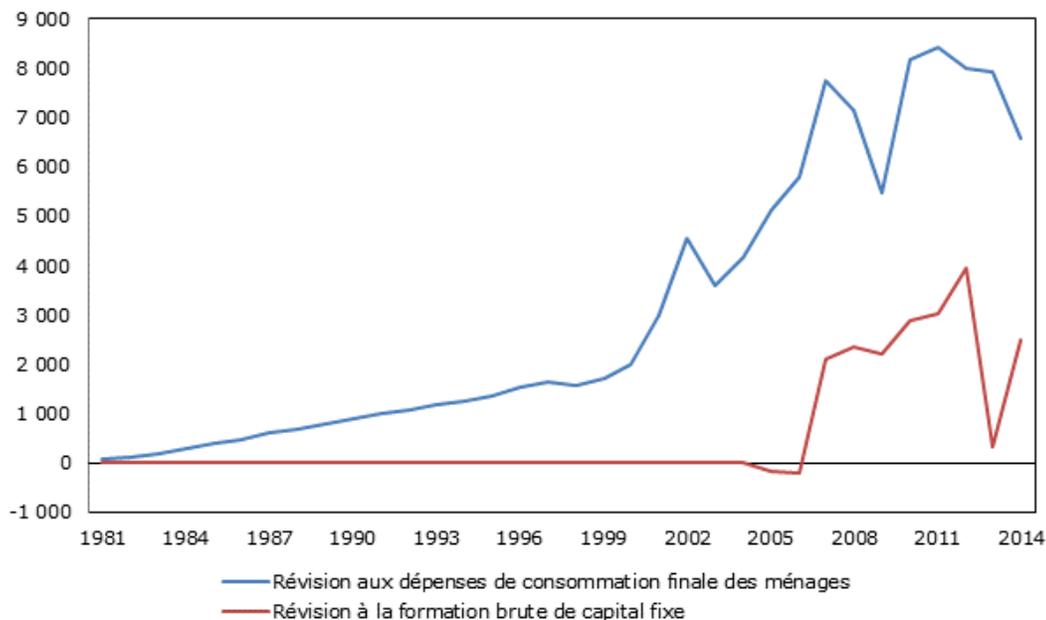
Source : Statistique Canada

L'adoption par les administrations publiques de nouvelles normes comptables basées sur la comptabilité d'exercice et l'adoption par Statistique Canada des concepts, des méthodes et du traitement comptable des statistiques de finances publiques (SFP) du Fonds monétaire international (FMI) ont amélioré la comptabilité des revenus, dépenses, actifs et passifs des administrations publiques dans le SCCM. Un accès aux dossiers comptables électroniques des administrations publiques a également été mis en œuvre de concert avec ces changements. Les sources de données améliorées ont pour la plupart donné lieu à des révisions à la baisse des dépenses de consommation finale des administrations publiques à partir de 2007.

La majeure partie de la révision à la baisse des dépenses de consommation finale des administrations publiques a été contrebalancée par une révision à la hausse des dépenses de consommation finale des ménages au titre des services financiers. De nouvelles données de source obtenues de fichiers de données administratives ont fait ressortir une production plus élevée du secteur des services financiers par rapport à celui des courtiers en valeurs mobilières, à partir du début des années 2000. Une part importante de cette production a été achetée par les ménages. En outre, il y a eu réaffectation des services bancaires explicites (comme les frais de cartes de crédit et les frais de comptes bancaires) des entreprises aux ménages. Par conséquent, les dépenses de consommation finale des ménages au titre des services financiers ont été révisées à la hausse.

Graphique 1 Révisions des dépenses de consommation finale des ménages et de la formation brute de capital fixe

millions de dollars



Source : Statistique Canada.

Des révisions à la hausse ont aussi été apportées à la formation brute de capital fixe, et plus particulièrement l'investissement en bâtiments résidentiels. Un examen de la méthodologie utilisée pour calculer la valeur des bâtiments résidentiels a fait ressortir que la valeur des impôts sur la production était sous-représentée. De façon plus particulière, la valeur des améliorations foncières (ou transferts en nature) transférée par les promoteurs immobiliers aux municipalités, par suite de lotissements résidentiels, a été sous-estimée. De nouvelles données de source obtenues des dossiers comptables des administrations publiques montrent que, en moyenne, les promoteurs immobiliers transfèrent environ 2,4 milliards de dollars d'impôts en nature aux administrations municipales par année. Cela a fait augmenter la valeur de l'investissement en construction.

3. Révisions de la croissance du PIB

Les révisions de la croissance annuelle et trimestrielle du PIB au cours de l'ensemble de la période n'ont pas été considérables. La révision absolue moyenne de la croissance annuelle du PIB nominal a été de 0,13 point de pourcentage entre 1981 et 2014. Les révisions ont été plus importantes au cours des dernières périodes. La révision absolue moyenne du PIB nominal annuel pour la période de 2010 à 2014 a été de 0,2 point de pourcentage.

Les révisions de la croissance annuelle du PIB réel ont été similaires. La révision absolue moyenne de la croissance annuelle du PIB réel a été de 0,11 point de pourcentage entre 1981 et 2014. La révision positive la plus importante a eu lieu en 2013, année pendant laquelle la croissance annuelle du PIB réel a connu une révision à la hausse de 0,21 point de pourcentage. La révision à la baisse la plus importante s'est produite en 2009, année pendant laquelle la croissance annuelle du PIB réel a connu une révision à la baisse de 0,29 point de pourcentage.

Tableau 2

Révisions de la croissance annuelle du PIB (réel et nominal)

Période	Croissance annuelle moyenne révisée du PIB (pourcent)	Croissance annuelle moyenne du PIB publiée précédemment (pourcent)	Révision absolue moyenne de la croissance annuelle du PIB (en points de pourcentage)	Croissance annuelle moyenne révisée du PIB réel (pourcent)	Croissance annuelle moyenne du PIB réel publiée précédemment (pourcent)	Révision absolue moyenne de la croissance annuelle du PIB réel (en points de pourcentage)
1982 à 1989	7,80	7,79	0,13	2,88	2,90	0,14
1990 à 1999	4,16	4,16	0,08	2,37	2,38	0,08
2000 à 2009	4,62	4,63	0,14	2,08	2,09	0,10
2010 à 2014	4,72	4,74	0,20	2,53	2,54	0,18
1982 à 2014	5,27	5,27	0,13	2,43	2,44	0,11

Source : Statistique Canada

De même, les révisions trimestrielles du PIB réel ont été minimes. La révision absolue moyenne de la croissance trimestrielle du PIB réel entre 1981 et 2014 n'a pas été significative. La révision positive la plus importante a été de 0,32 au premier trimestre de 1997 et la révision négative la plus importante, de 0,27, au troisième trimestre de 2014.

Tableau 3

Révisions de la croissance trimestrielle du PIB réel

Période	Croissance trimestrielle révisée du PIB réel (pourcent)	Croissance du PIB réel publiée précédemment (pourcent)	Révision (en points de pourcentage)	Révision absolue moyenne du PIB réel (en points de pourcentage)
1982 à 1989	0,66	0,66	0,00	0,07
1990 à 1999	0,63	0,64	0,00	0,08
2000 à 2009	0,48	0,49	-0,01	0,09
2010 à 2014	0,58	0,57	0,01	0,14
1982 à 2014	0,60	0,60	0,00	0,09

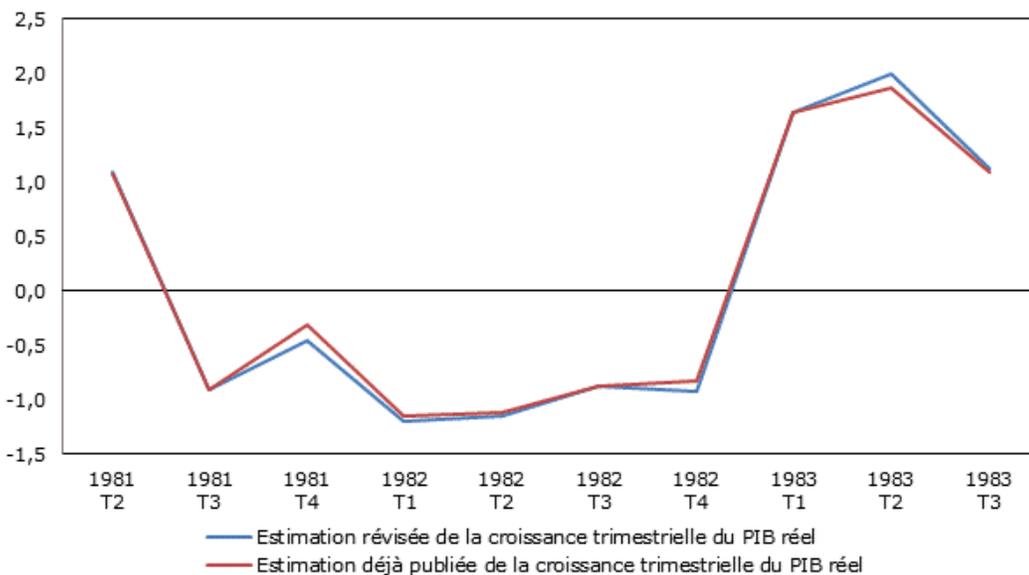
Source : Statistique Canada

La révision exhaustive n'a pas modifié le cycle économique pour la période. Les estimations révisées continuent d'afficher un ralentissement important de l'activité économique en 1981 et 1982, en 1990 et 1991 et en 2008 et 2009, conformément aux graphiques 2, 3 et 4.

Graphique 2
Révisions trimestrielles du PIB réel, 1981 à 1982

Cycle commercial - 1981 à 1982

croissance en
 pourcentage du
 PIB réel

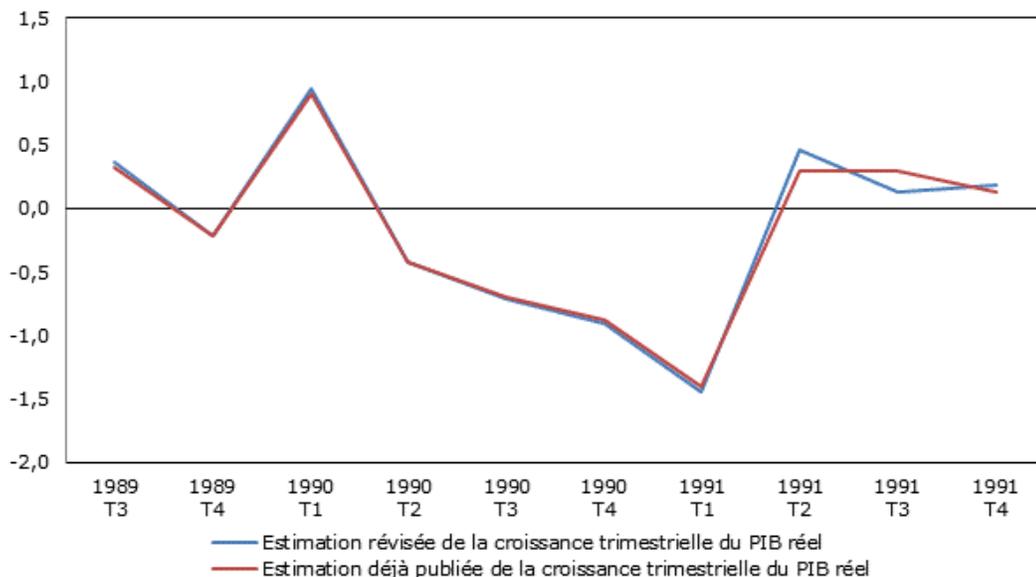


Source : Statistique Canada.

Graphique 3
Révisions trimestrielles du PIB réel, 1989 à 1991

Cycle commercial - 1989 à 1991

croissance en
 pourcentage
 du PIB réel

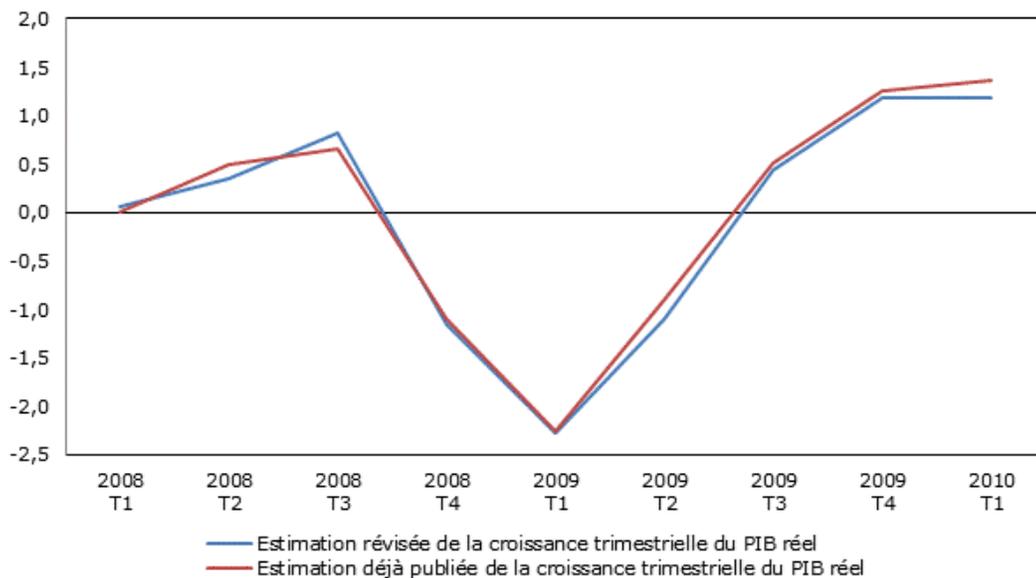


Source : Statistique Canada.

Graphique 4 Révisions trimestrielles du PIB réel, 2008 à 2009

Cycle commercial – 2008 à 2009

croissance en
pourcentage
du PIB réel



Source : Statistique Canada.

4. Révisions des composantes du PIB en termes de revenus

Toutes les composantes du PIB en termes de revenus ont été révisées dans le cadre de la révision exhaustive de 2015.

Révisions de la rémunération des salariés

La révision majeure de la rémunération des salariés a été le fait du traitement révisé des régimes de retraite à prestations déterminées. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont des régimes de retraite qui fournissent aux participants un flux de revenu futur garanti à la retraite, sur la base d'une formule (p. ex., une formule fondée sur un pourcentage de la rémunération et les années de service).

Les pensions sont des obligations contractuelles entre les employeurs et les employés. Le contrat donne à l'employé le droit de recevoir, dans le cadre de sa rémunération, une cotisation à un régime de retraite faite en son nom par l'employeur. En théorie, la cotisation reçue par l'employé doit être égale, durant chaque période comptable, au montant auquel il a droit en vertu de l'obligation contractuelle. Dans le cas des régimes à prestations déterminées, les prestations auxquelles a droit l'employé représentent la valeur actualisée des prestations de retraite futures. En pratique, les cotisations des entreprises et des administrations publiques ne concordent pas toujours avec les droits à prestations de l'employé durant une période donnée. Parfois, elles sont inférieures, ce qui indique qu'il y a sous-financement du régime par les employeurs, et parfois elles sont supérieures, ce qui indique qu'il y a surfinancement du régime par les employeurs, ou que l'on tente de réduire le sous-financement des périodes précédentes. Le Système de comptabilité nationale 2008 recommande que les cotisations de pension soient comptabilisées en tant que rémunération des salariés (cotisations sociales des employeurs) et qu'elles rendent compte du montant des prestations dues à l'employé durant la période comptable, plutôt que de la cotisation en espèces versée par les employeurs.

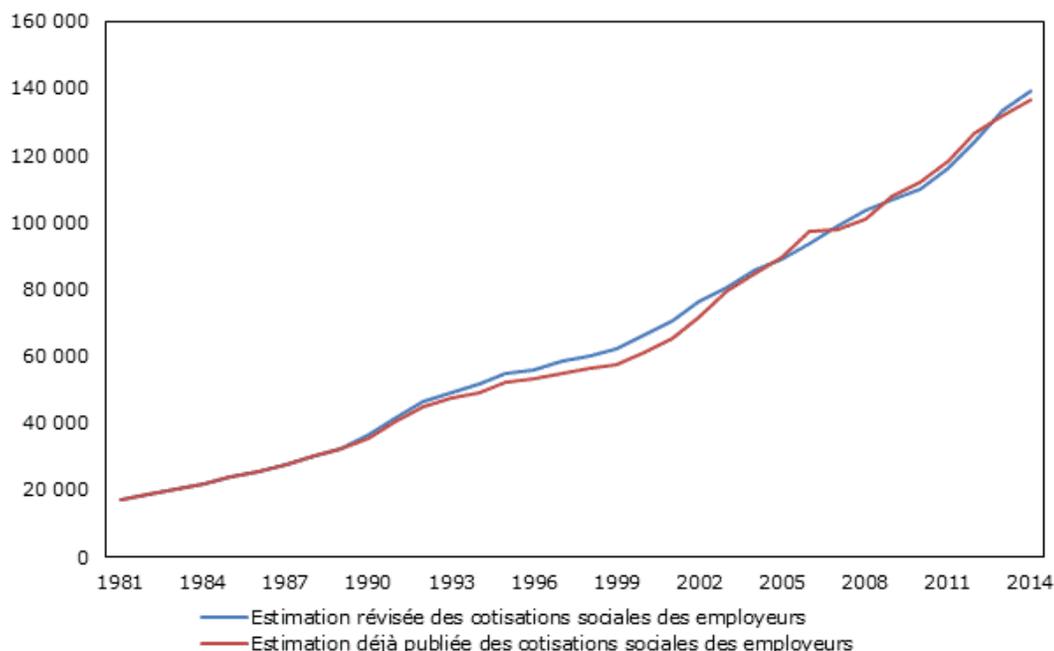
Le traitement antérieur des pensions dans le SCCM a entraîné des distorsions dans la série de la rémunération des salariés. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, en 2011, le gouvernement a versé un paiement important au Régime de pension de retraite de la fonction publique de la Nouvelle-Écosse. Ce versement représentait un paiement de rattrapage effectué par le gouvernement pour s'assurer que le régime de retraite était financé de façon appropriée pour respecter ses obligations futures. Cela a entraîné une augmentation de 23,9 % des cotisations sociales d'employeurs dans la province de la Nouvelle-Écosse pour l'année 2011. Cette proportion de 23,9 % ne représentait pas une augmentation économique des cotisations sociales des employeurs pour 2011, mais reflétait plutôt une accumulation de versements passés de cotisations sociales d'employeurs qui auraient dû être enregistrés les années précédentes. Le nouveau traitement des pensions dans le SCCM supprime ces distorsions et intègre le paiement dans la période où il a été gagné ou où les droits ont été acquis.

La comptabilisation des pensions par la méthode des droits à prestations donne lieu à plusieurs améliorations importantes des comptes nationaux. Tout d'abord, elle permet de synchroniser le flux de rémunération des salariés avec la production réelle de biens et de services durant la période comptable. En deuxième lieu, elle fait en sorte que la totalité des actifs et des passifs de retraite de chaque période (l'actif ou le passif actuariel) est consignée dans chacun des bilans des administrations publiques, des régimes de retraite en fiducie, des sociétés non financières et des ménages, plutôt que simplement la valeur monétaire de l'actif ou du passif accumulé, corrigée en fonction de la valeur marchande. Ainsi, les comportements en matière d'épargne et de consommation des administrations publiques et des ménages correspondent au stock d'actifs et de passifs de retraite de leurs bilans respectifs.

La comptabilisation des droits à prestations (sur la base des droits constatés) a donné lieu à des estimations révisées des cotisations sociales des employeurs pour la période de 1990 à 2015. Les révisions n'ont pas été effectuées rétroactivement avant 1990, étant donné qu'il a été déterminé que les cotisations réelles représentaient une bonne approximation des droits pour la période de 1981 à 1990. Le graphique 5 compare les cotisations sociales révisées des employeurs et les cotisations sociales des employeurs publiées précédemment. Les révisions ont servi à lisser la série pour la période visée. La valeur totale des cotisations de pension au cours de la période selon l'ancienne base était de \$595 milliards, alors que la valeur totale des droits à prestations pour la même période est de \$627 milliards.

Graphique 5
Révisions des cotisations sociales des employeurs

millions de dollars



Source : Statistique Canada.

Révisions de l'excédent brut d'exploitation

Les révisions de l'excédent brut d'exploitation ont été relativement faibles pour la période de 1981 à 2005, et plus importantes pour la période de 2006 à 2015. La majorité des révisions pour la période de 2010 à 2014 rendent compte de l'intégration de données repères des enquêtes annuelles auprès des entreprises et des dossiers de données administratives mis à jour.

Tableau 4

Révisions de l'excédent brut d'exploitation des sociétés non financières

Période	Estimation révisée de l'excédent brut d'exploitation – sociétés non financières	Estimation publiée précédemment de l'excédent brut d'exploitation – sociétés non financières	Révision moyenne de l'excédent brut d'exploitation – sociétés non financières
	millions de dollars		
1981 à 1989	108 874	105 755	3 118
1990 à 1999	157 751	153 784	3 967

2000 à 2009	308 256	305 937	2 319
2010 à 2014	398 749	408 924	-10 175

Source : Statistique Canada

L'excédent brut d'exploitation des administrations publiques, qui rend compte de la consommation de capital fixe par le secteur des administrations publiques, a été révisé à la baisse dans le cadre de la révision exhaustive de 2015. Cette révision reflète les changements dans la durée de vie associée au stock de capital des administrations publiques, ainsi qu'une méthode améliorée pour estimer la consommation de capital fixe par le secteur. Il a été établi que la durée de vie des actifs utilisée précédemment dans le SCCM était trop longue pour les bâtiments et les ouvrages non résidentiels, ce qui a donné lieu à une valeur plus faible de consommation de capital fixe. Les durées de vie révisées ont été calculées sur la base d'un riche ensemble de données recueillies à partir des réponses sur plus de dix années à l'Enquête sur les dépenses en immobilisations et en réparations de Statistique Canada. Cette enquête recueille des données sur la durée de vie des actifs (tant prévue que réelle). Des estimations des durées de vie et des profils de dépréciation selon l'actif sont élaborés à partir de ces données. Ces nouvelles données sur la durée de vie montrent que le stock de capital des administrations publiques aurait dû être consommé à un rythme plus rapide que ce que l'on avait estimé précédemment, faisant augmenter la consommation de capital fixe dans ce secteur.

Cette augmentation des durées de vie a été plus que contrebalancée par une révision à la baisse de la consommation de capital fixe, attribuable à une amélioration de la façon dont le stock de capital est estimé selon le secteur. Dans le cadre des estimations améliorées du stock de capital diffusées en novembre 2014, on a révisé à la baisse le stock global de capital estimé pour le secteur des administrations publiques. Cela a contribué à réduire la consommation de capital fixe des administrations publiques au cours de la période de révision.

Le résultat combiné de la révision à la hausse attribuable à la durée de vie révisée et de la révision à la baisse attribuable au stock de capital révisé représente globalement une faible révision à la baisse de la consommation totale de capital fixe par les administrations publiques, comme le montre le tableau 5. De même, les estimations de la consommation de capital fixe pour le secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages ont aussi été révisées à la baisse.

Tableau 5

Révisions de la consommation de capital fixe – administrations publiques

Période	Estimation révisée de la consommation de capital fixe – administrations publiques	Estimation publiée précédemment de la consommation de capital fixe – administrations publiques	Révision de l'estimation de la consommation de capital fixe – administrations publiques
	millions de dollars		
1981 à 1989	14 683	14 447	236
1990 à 1999	22 867	23 384	-517
2000 à 2009	36 662	37 628	-966
2010 à 2014	58 735	60 151	-1 416

Source : Statistique Canada

Révisions des impôts moins les subventions sur les produits et les importations ainsi que des impôts moins les subventions sur la production

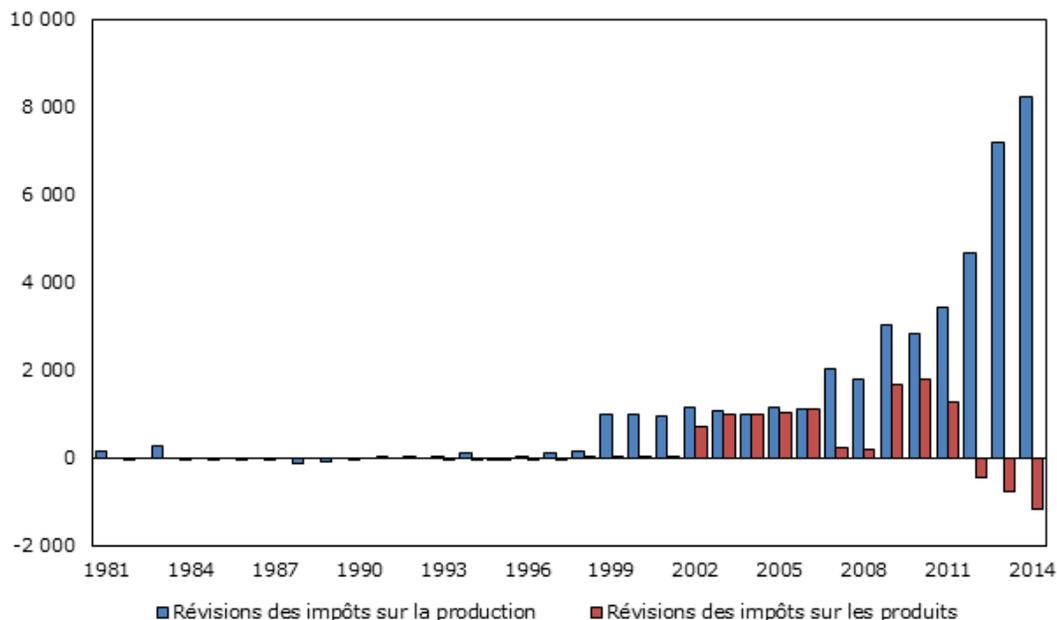
Des révisions importantes ont été apportées aux impôts sur la production, en raison de l'intégration de statistiques de finances publiques améliorées. Ces révisions, tout comme celles des dépenses de consommation finale des administrations publiques, sont attribuables à la disponibilité de nouvelles sources de données, qui permet une délimitation améliorée des impôts et des subventions.

Comme il a été mentionné précédemment, depuis 2007, la valeur des impôts sur les lotissements en nature a été sous-estimée dans le SCCM. Les impôts sur les lotissements sont classés comme des impôts sur la production dans le SCCM. Les impôts sur les lotissements en nature représentent le transfert d'améliorations foncières et d'ouvrages par les promoteurs immobiliers à des municipalités, une fois les activités de développement terminées, par exemple, lorsqu'un promoteur immobilier développe un parc dans un lotissement, puis transfère les améliorations foncières associées au parc à la municipalité locale. La municipalité accepte les améliorations foncières en remplacement d'impôts. Le graphique 6 fait état

des révisions des impôts sur la production, environ la moitié de cette révision étant attribuable au traitement des impôts sur les lotissements en nature. Outre la révision des impôts sur les lotissements, les impôts fonciers ont aussi été révisés à la hausse, essentiellement à partir de 2011. L'intégration des nouvelles données gouvernementales a fourni une nouvelle estimation de meilleure qualité des impôts fonciers, ce qui a donné lieu à une révision globale à la hausse des impôts sur la production.

Graphique 6
Révisions des impôts sur les produits et les importations et des impôts sur la production

millions de dollars

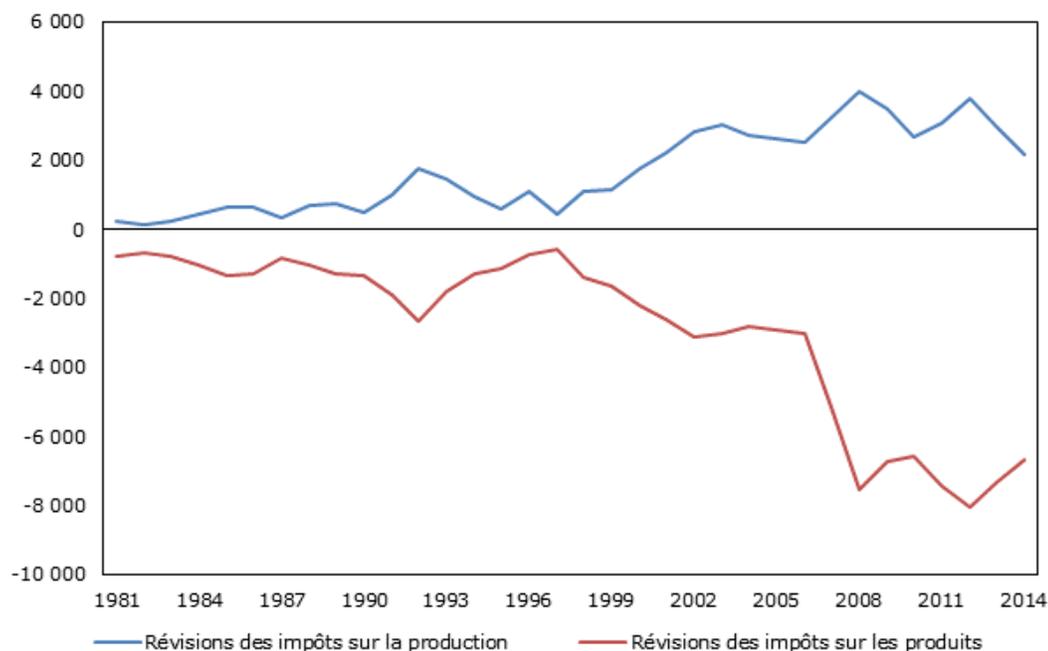


Source : Statistique Canada.

De même, on a augmenté la valeur des subventions sur la production. Une partie significative de la révision à la hausse était attribuable à la reclassification des subventions liées à l'assurance-récolte offertes aux agriculteurs. Auparavant, ces subventions étaient classées comme des subventions sur les produits. Un examen a déterminé que ces opérations correspondent davantage à des subventions sur la production, compte tenu de leur influence sur la production agricole et du fait qu'elles sont versées aux agriculteurs, plutôt que d'être prélevées sur les ventes destinées aux consommateurs. Par conséquent, les subventions sur la production ont été révisées à la hausse et les subventions sur les produits ont été révisées à la baisse, comme le montre le graphique 7. Les révisions des subventions se reflètent aussi dans l'excédent brut d'exploitation des sociétés.

Graphique 7 Révisions des subventions sur les produits et sur la production

millions de dollars



Source : Statistique Canada.

5. Révisions des composantes du PIB en termes de dépenses

La majorité des composantes du PIB en termes de dépenses ont été révisées dans le cadre de la révision exhaustive de 2015.

Dépenses de consommation finale des administrations publiques

Comme il a été indiqué, les dépenses de consommation finale des administrations publiques ont été révisées de façon importante pour la période de 2010 à 2014. Les révisions ont touché tous les ordres de l'administration publique et toutes les composantes principales des dépenses de consommation finale (consommation de capital fixe, rémunération des salariés et autres dépenses non salariales). Le total des dépenses de consommation finale des administrations a connu une révision à la baisse de 9,9 milliards de dollars en moyenne par année entre 2010 et 2014. Même si la rémunération des salariés a été révisée à la hausse, cela a été plus que contrebalancé par les révisions à la baisse de la consommation de capital fixe et des autres composantes non salariales.

Tableau 6

Révisions des dépenses de consommation finale des administrations publiques

Période	Dépenses de consommation finale courantes des administrations publiques	Dépenses de consommation finale publiées précédemment des administrations publiques	Révision totale	Révision de la rémunération des salariés des administrations publiques	Révision de la consommation de capital fixe des administrations publiques	Révision des autres composantes non salariales des administrations publiques
millions de dollars						
1981 à 1989	110 142	108 762	1 380	0	0	0
1990 à 1999	177 949	177 020	930	0	0	0
2000 à 2009	271 458	271 531	-73	2 016	-441	-2 761
2010 à 2014	384 335	394 183	-9 848	7 792	-1 416	-15 118

Source : Statistique Canada

Les révisions se sont concentrées dans le sous-secteur des administrations locales. En moyenne, les dépenses de consommation finale des administrations publiques locales ont connu une révision à la baisse de 5,5 milliards de dollars pour la période de 2010 à 2014. Cette révision est le résultat de l'intégration dans le SCCM de données mises à jour pour les

administrations locales. Des données ont été précédemment estimées lorsque les documents des administrations publiques locales sont incomplets, et elles reflètent souvent les données budgétaires. Les estimations révisées correspondent maintenant aux dépenses réelles des administrations publiques locales et intègrent les renseignements les plus récents disponibles des états des comptes publics. Les révisions des dépenses de consommation finale des administrations publiques fédérale et provinciales ou territoriales ont été plus faibles que pour les administrations locales. Les révisions pour l'administration fédérale rendent principalement compte des changements dans le traitement des régimes de pension d'employeurs, tandis que les révisions pour les administrations provinciales et territoriales rendent compte des nouvelles estimations compilées directement à partir des grands livres généraux des administrations provinciales et territoriales. Cette source de données améliorée permet une meilleure estimation des dépenses de consommation finale des administrations publiques provinciales et territoriales.

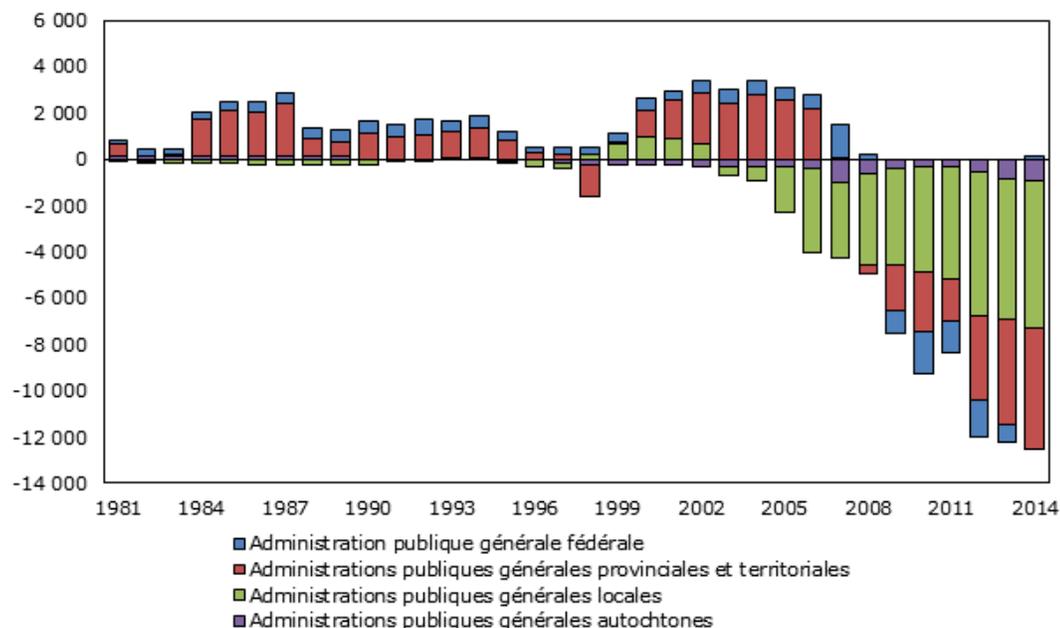
Tableau 7
Révisions des dépenses de consommation finale des administrations publiques, selon le secteur

Période	Dépenses de consommation finale moyennes courantes des administrations publiques	Dépenses de consommation finale moyennes publiées précédemment des administrations publiques	Révision totale moyenne	Révision moyenne des dépenses de consommation finale de l'administration fédérale	Révision moyenne des dépenses de consommation finale des administrations provinciales et territoriales	Révision moyenne des dépenses de consommation finale des administrations locales	Révision moyenne des dépenses de consommation finale des administrations autochtones
millions de dollars							
1981 à 1989	110 142	108 762	1 380	357	1 080	-190	134
1990 à 1999	177 949	177 020	930	433	552	11	-64
2000 à 2009	271 458	271 531	-73	438	1 264	-1 538	-419
2010 à 2014	384 335	394 183	-9 848	-1 070	-3 568	-5 588	-609
Total pour la période	217 854	218 685	-831	193	295	-1 321	-196

Source : Statistique Canada

Graphique 8
Révisions des dépenses de consommation finale des administrations publiques, selon l'ordre de l'administration

millions de dollars



Source : Statistique Canada.

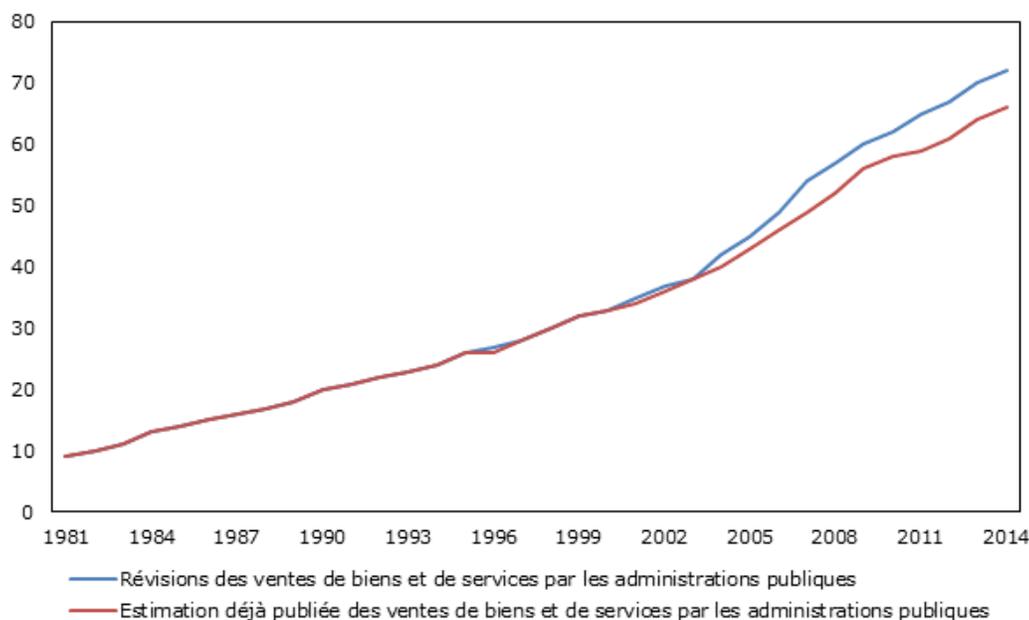
Une partie de la révision des dépenses de consommation finale des administrations publiques est attribuable à une révision à la hausse de la vente de biens et de services par les administrations publiques. Des révisions plus faibles ont été enregistrées pour la période de 1981 à 2003, tandis que des révisions plus considérables ont été intégrées pour la période

de 2004 à 2014. Les ventes de biens et de services par les administrations publiques comprennent des éléments comme la location d'installations récréatives et l'achat de permis.

La vente de biens et de services est déduite de la valeur des dépenses de consommation finale des administrations publiques qui est utilisée pour le calcul du produit intérieur brut en termes de dépenses. Par exemple, si l'administration publique dépense 100 \$ pour fournir un service et reçoit 25 \$ d'un ménage en frais d'utilisation, la dépense de consommation finale « nette » de l'administration publique est de 75 \$. Cet « enregistrement net » vise à éviter la comptabilisation en double dans le calcul du produit intérieur brut, la vente de biens ou de services par les administrations publiques représentant soit un achat par les ménages (et étant incluse par conséquent dans les dépenses de consommation finale des ménages) ou de la consommation intermédiaire, achetée par les entreprises (et, par conséquent, une soustraction dans le calcul du produit intérieur brut). Une révision à la hausse des ventes de biens et de services par les administrations publiques, sans révision à la baisse correspondante des dépenses de consommation finale des ménages, donnera lieu à une révision à la baisse du produit intérieur brut. C'est ce qui se produit pour cette révision. Dans les estimations publiées précédemment, les ventes de biens et de services par les administrations publiques se reflétaient probablement dans les dépenses de consommation finale des ménages individuellement, mais pas dans les dépenses de consommation finale des administrations publiques. En outre, une partie des ventes de biens et de services révisées à la hausse est allée aux entreprises. Ces deux éléments donnent lieu à une révision à la baisse du produit intérieur brut.

Graphique 9 Révisions des ventes de biens et de services par les administrations publiques

milliards de dollars



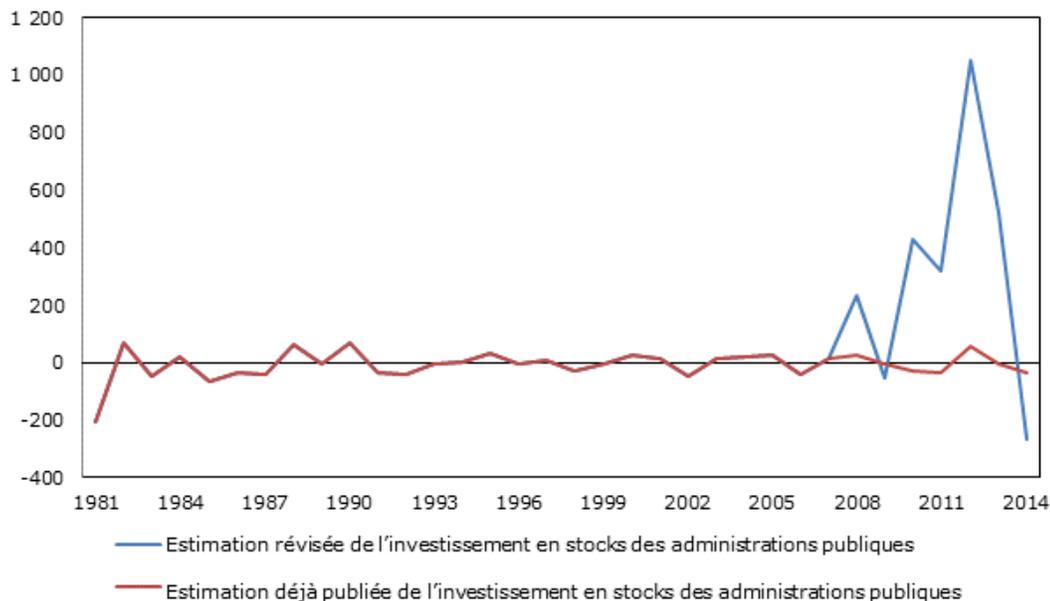
Source : Statistique Canada.

Stocks

Le niveau de détail amélioré associé aux nouvelles données des SFP a permis l'estimation de nouvelles composantes des stocks des administrations publiques qui n'était pas possible à partir des anciennes sources d'information. Par le passé, toutes les dépenses des administrations publiques étaient enregistrées comme des dépenses de consommation finale courantes des administrations publiques, peu importe si elles avaient eu lieu au cours de la période comptable ou non. Les normes internationales recommandent que les dépenses des administrations publiques soient enregistrées au moment où les biens et services sont consommés, plutôt que lorsque les matières premières sont achetées. Compte tenu de la nature détaillée des données des administrations publiques désormais disponibles pour construire les comptes nationaux du Canada, il est possible d'estimer la valeur des investissements des administrations publiques dans les stocks à partir de 2007. Avant cette date, les achats détenus en stock étaient enregistrés comme des dépenses de consommation finale des administrations publiques.

Graphique 10 Révision de l'investissement en stocks des administrations publiques

millions de dollars



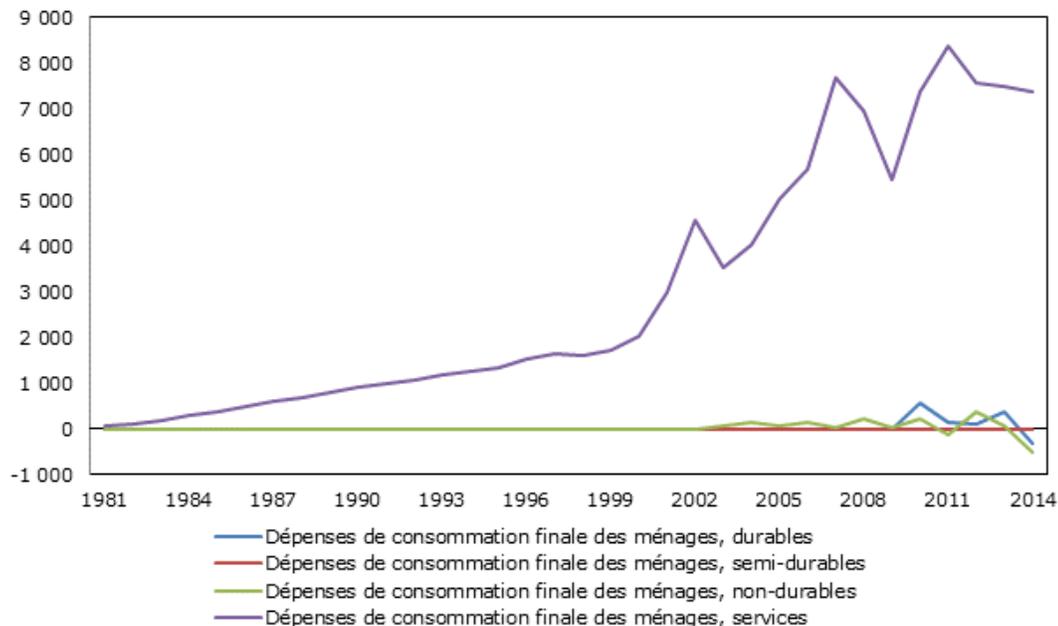
Source : Statistique Canada.

Dépenses de consommation finale des ménages

Par suite de la révision exhaustive de 2015, des révisions à la hausse considérables ont été apportées aux dépenses de consommation finale des ménages, en raison principalement des estimations révisées des achats de services financiers par les ménages, et plus particulièrement les services d'investissement financier, comme il est décrit précédemment. Les révisions des autres composantes ont été beaucoup moins importantes et rendent principalement compte de la reclassification des opérations. Par exemple, les droits d'immatriculation étaient auparavant classés comme des impôts et sont maintenant classés comme des dépenses de consommation finale des ménages. Le graphique 11 fournit une ventilation de la révision des dépenses de consommation finale des ménages, selon la catégorie de durabilité.

Graphique 11 Révisions des dépenses de consommation finale des ménages, selon la catégorie de durabilité

millions de dollars



Source : Statistique Canada.

Investissement résidentiel et non-résidentiel

Comme il est noté précédemment, le SCCM sous-estimait auparavant les impôts sur les lotissements imputés aux promoteurs immobiliers par les municipalités. Dans un certain nombre de secteurs de compétence au Canada, les promoteurs immobiliers fournissent des actifs, comme des parcs, aux administrations locales, en remplacement des droits d'aménagement de terrain. Par le passé, étant donné que leur valeur était inconnue, ces droits d'aménagement en nature n'étaient pas inclus dans la méthode utilisée par Statistique Canada pour déterminer le prix marchand de l'investissement résidentiel. Ces impôts sur les lotissements en nature, qui représentent en partie le prix de base d'un ouvrage résidentiel, ont maintenant été ajoutés à la valeur de l'investissement résidentiel. Les données ont été révisées rétroactivement à 2007, étant donné qu'il a été déterminé que les droits de cette nature n'étaient pas significatifs avant cette date. Sur une période de huit ans, la valeur de l'investissement résidentiel a connu une révision à la hausse moyenne de 0,4 milliard de dollars.

Tableau 8
Révisions de l'investissement dans les ouvrages résidentiels

Période	Estimation révisée de l'investissement dans les ouvrages résidentiels (secteur des entreprises)	Estimation publiée précédemment de l'investissement dans les ouvrages résidentiels (secteur des entreprises)	Révision de l'estimation de l'investissement dans les ouvrages résidentiels (secteur des entreprises)
	millions de dollars		
1981 à 1989	29 541	29 541	0
1990 à 1999	40 504	40 504	0
2000 à 2009	83 008	82 492	515
2010 à 2014	124 705	122 732	1 973
Période cumulative	62 485	62 044	442

Source : Statistique Canada

Exportations et importations de biens et de services

Les révisions des exportations et des importations ont été minimales au cours de la période. La majeure partie d'entre elles ont eu lieu de 2010 à 2014 et ont été le résultat de l'intégration de nouvelles données repères disponibles à partir des tableaux des ressources et des emplois et du programme des statistiques sur le commerce international de marchandises.

6. Révisions des revenus, de la consommation, de l'épargne et de la capacité nette ou du besoin net de financement selon le secteur

Révisions des revenus, de la consommation et de l'épargne des ménages attribuables aux changements dans le traitement des pensions

Des révisions ont été apportées aux revenus, à la consommation et à l'épargne des ménages pour la période de 1981 à aujourd'hui. La majorité des révisions des revenus des ménages rendent compte des changements dans le traitement des régimes de retraite à prestations déterminées, qui ont servi à lisser les flux associés aux pensions (cotisations, revenu d'investissement et retraits) vers le secteur des ménages et en provenance de ce secteur, ce qui a donné lieu à la fois à des révisions à la hausse et à la baisse au cours de la période.

Comme il est noté précédemment, les pensions des ménages sont maintenant enregistrées sur la base des droits à prestations (droits constatés), plutôt que sur une base de comptabilité de caisse dans le SCCM. Cela signifie que le SCCM enregistre la valeur des prestations de retraite qu'ils ont accumulées dans le cadre de leur contrat de pension, plutôt que les sommes réelles cotisées au cours d'une période donnée. Ce nouveau traitement donne lieu à quatre nouveaux flux dans le compte courant et le compte de capital du secteur des ménages. Un exemple de ces flux est présenté dans le tableau 9.

Le premier flux représente la cotisation versée par l'employeur à l'employé pour les services de main-d'œuvre fournis au cours de la période comptable. Comme il est noté précédemment, ce flux représente l'obligation contractuelle de l'employeur à l'endroit de l'employé, et non pas une cotisation en espèces. Par exemple, supposons que selon l'obligation contractuelle, l'employeur doit verser une cotisation de 50 \$ à la caisse de retraite de l'employé, mais ne verse que 25 \$. Dans le SCCM, les 50 \$ seront enregistrés au complet. Le SCCM reconnaîtra la cotisation réelle de 25 \$, et imputera une cotisation additionnelle de 25 \$ comme le montre le tableau 9.

Le deuxième flux a trait à un traitement correspondant sur la base des droits constatés des revenus de la propriété reçus par le secteur des ménages du régime de retraite. Par exemple, supposons qu'un employeur ait conclu une obligation contractuelle avec un groupe d'employés et s'engage à leur verser 50 % de leur revenu annuel de la dernière année au moment de la retraite. Supposons que, pour le moment, l'employeur n'ait versé aucune cotisation au régime de retraite et qu'une évaluation actuarielle ait déterminé que pour respecter les obligations contractuelles, il devrait y avoir 50 millions de dollars dans la caisse. Si l'employeur avait versé la cotisation de 50 millions de dollars, les fonds auraient été investis et auraient généré un revenu d'investissement. Ce revenu de la propriété perdu est maintenant imputé dans le SCCM et enregistré comme un flux du régime de retraite au secteur des ménages. Aux fins de l'exemple, supposons que ce flux imputé de revenu soit égal à 5 \$, représenté dans le tableau 9 comme un revenu de la propriété reçu par les ménages des caisses de retraite, qui sont enregistrés dans le secteur des sociétés financières.

Le troisième flux rend compte des cotisations des ménages au régime de retraite. Les cotisations de l'employeur à un régime de retraite au nom des employés sont d'abord enregistrées dans le SCCM comme une rémunération des employés et figurent dans le secteur des ménages. Ces fonds sont par la suite transférés du secteur des ménages à la caisse de retraite. De même, le revenu d'investissement généré par une caisse de retraite est d'abord enregistré comme gagné par le secteur des ménages, étant donné qu'ils sont les propriétaires ultimes de l'actif. Le secteur réinvestit ensuite (ou transfère) ce revenu d'investissement dans la caisse de retraite. Par le passé, ces flux ne pouvaient pas être identifiés de façon explicite parce que les caisses de retraite faisaient partie du secteur des ménages. Les caisses de retraite figurent maintenant dans le secteur des sociétés financières, et les flux entre les secteurs sont définis de façon complète. Dans le tableau du secteur des ménages, ces flux sont enregistrés comme des transferts courants à des sociétés financières. Aux fins de l'exemple, cela représente un flux de 75 \$ du secteur des ménages au secteur des sociétés financières – 50 \$ correspondant aux cotisations (réelles et imputées) de l'employeur, 20 \$, à la cotisation des employés à leur caisse de retraite, et 5 \$, au réinvestissement du revenu de la propriété gagné.

Le quatrième nouveau flux du compte courant et du compte de capital du secteur des ménages est lié aux prestations de retraite versées aux retraités. Par le passé, ces flux étaient simplement représentés comme un retrait des actifs de retraite du secteur des ménages et apparaissaient uniquement comme un changement dans les actifs de retraite d'une période à l'autre. Par suite de la révision du SCCM de 2015, ces cotisations sont enregistrées comme des transferts courants reçus par les ménages des sociétés financières. Supposons, aux fins de l'exemple, qu'un montant de 20 \$ soit retiré des caisses de retraite au cours de la période comptable.

Le flux final qui s'ajoute au compte courant et au compte de capital du secteur des ménages est la « variation des droits à pension ». Ce flux est nécessaire pour s'assurer que l'ensemble des actifs de retraite (y compris la partie non financière) est enregistré dans le secteur des ménages. Il représente la différence entre les retraits de sommes des régimes de retraite et les cotisations aux régimes de retraite et le revenu d'investissement transféré des ménages aux caisses de retraite, ce dont rend compte la variation de 55 \$ des droits à pension dans le tableau 9.

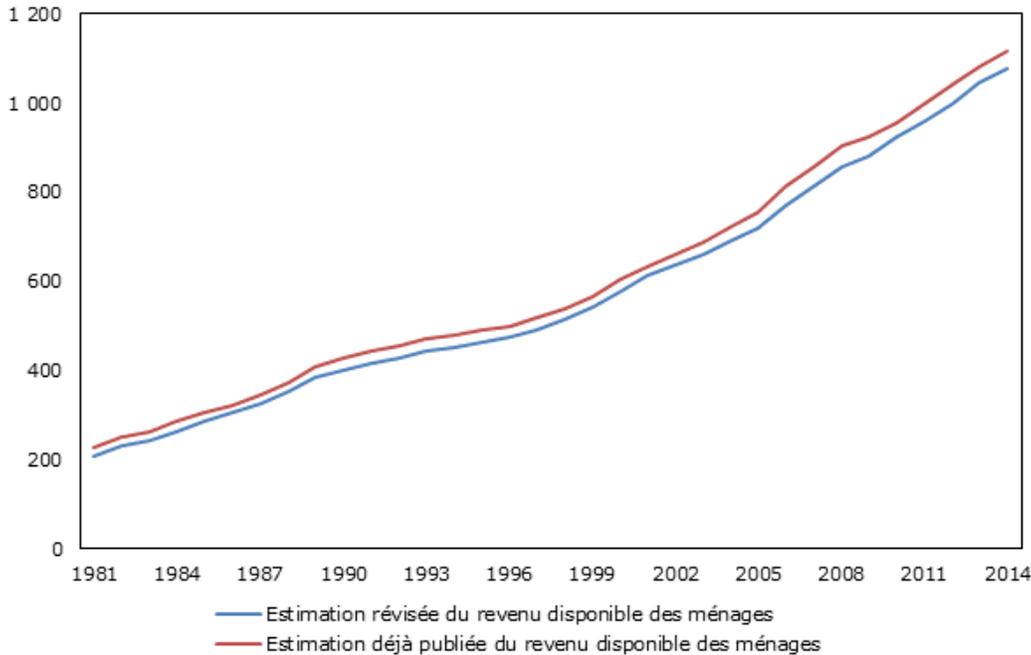
Tableau 9
Exemple fictif – Flux de pension dans le secteur des ménages et dans le secteur des sociétés financières

Flux	Secteur des sociétés non financières	Secteur des ménages	Secteur des sociétés financières
Cotisations sociales réelles de l'employeur	-25	+25	
Cotisations sociales imputées de l'employeur	-25	+25	
Revenus de la propriété reçus		+5	-5
Transferts courants (cotisations de pension)		-75	75
Transferts courants (retraits de régimes de retraite)		+20	-20
Revenu disponible des ménages		-55	
Variation dans les droits à pension		55	-55
Source : Statistique Canada			

Étant donné que les cotisations du secteur des ménages aux régimes de retraite ont été plus importantes que leurs retraits au cours de la période visée par la révision et que le nouveau flux, variation des droits à pension, s'ajoute après le calcul du revenu disponible des ménages, le revenu disponible des ménages a été révisé à la baisse, comme le montre le graphique 13.

Graphique 12 Révisions du revenu disponible des ménages

milliards de dollars



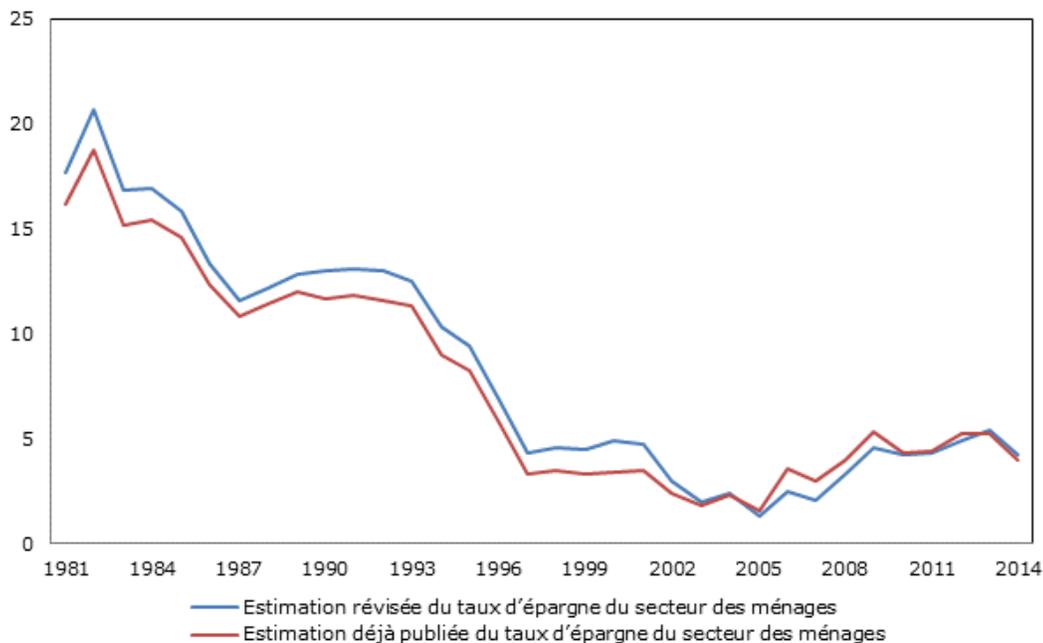
Source : Statistique Canada.

Révision du taux d'épargne des ménages

Comme il a été mentionné précédemment, la consommation des ménages a été révisée à la hausse. Cette augmentation de la consommation a été plus faible que la révision à la hausse du revenu disponible des ménages (y compris la variation des droits à pension) et, par conséquent, l'épargne des ménages a été généralement révisée à la hausse, les révisions les plus importantes ayant été enregistrées pour la période de 1981 à 2003. Le taux d'épargne des ménages (épargne des ménages divisée par le revenu disponible des ménages) a été révisé dans une proportion moyenne de 7,7 % à 8,3 % entre 1981 et 2014.

Graphique 13 Révisions du taux d'épargne du secteur des ménages

taux d'épargne

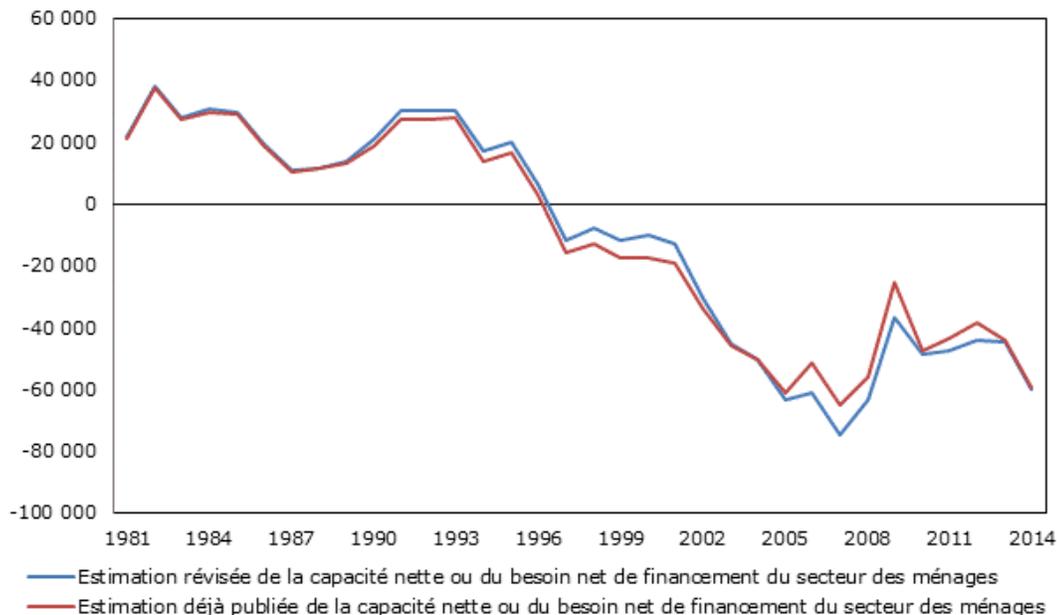


Source : Statistique Canada.

Cette révision apportée au secteur des ménages a peu modifié la capacité nette ou le besoin net de financement des secteurs. Comme le montre le graphique suivant, en 1996, les ménages sont passés d'une capacité nette de financement à un besoin net de financement, ce qui a signifié que l'épargne que les ménages généraient n'était plus suffisante pour répondre à leur demande de fonds à investir dans des actifs non financiers, comme des bâtiments résidentiels. Cette situation est demeurée inchangée. Le graphique 14 compare les besoins nets de financement actuel et publié précédemment des ménages.

Graphique 14
Révisions de la capacité nette ou du besoin net de financement
du secteur des ménages

millions de dollars



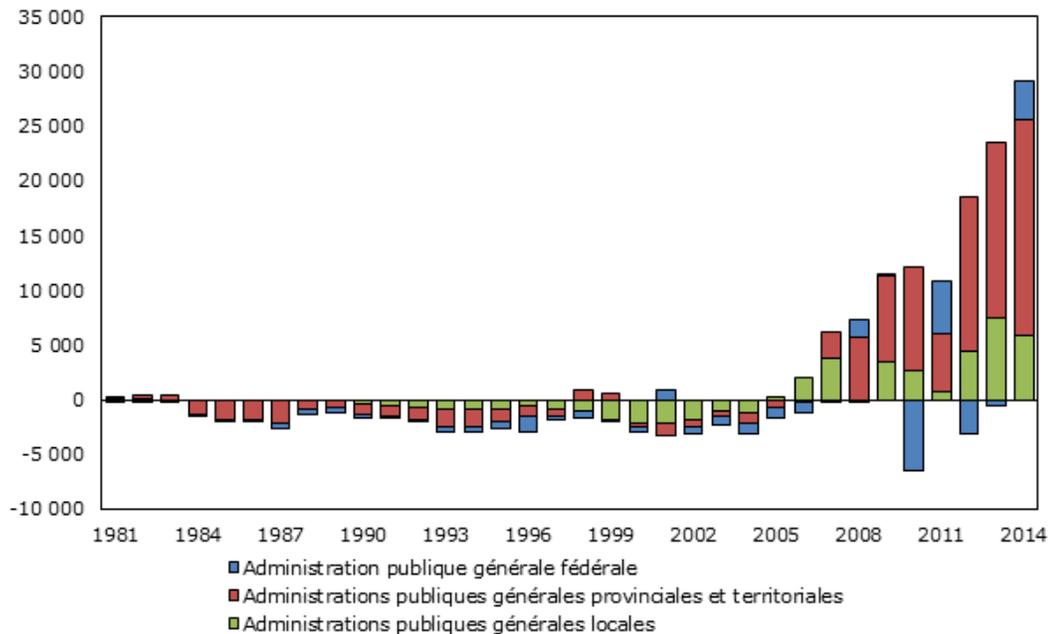
Source : Statistique Canada.

Révisions de la capacité nette ou du besoin net de financement des administrations publiques

La capacité nette ou le besoin net de financement des administrations publiques a été révisé de façon importante au cours de la période, et plus particulièrement de 2007 à 2014. En moyenne, entre 2007 et 2014, les administrations publiques ont emprunté moins que ce qui avait été estimé précédemment. Cette révision a été principalement attribuable à une révision à la baisse des dépenses de consommation finale des administrations publiques et à une révision à la hausse des impôts. Les dépenses plus faibles de consommation finale des administrations publiques ont donné lieu à un niveau plus élevé d'épargne et à une demande plus faible d'emprunt (une révision à la baisse à leur demande de fonds).

Graphique 15 Révisions de la capacité nette de financement selon les niveaux de l'administration

millions de dollars



Source : Statistique Canada.

7. Révisions des flux financiers et des bilans

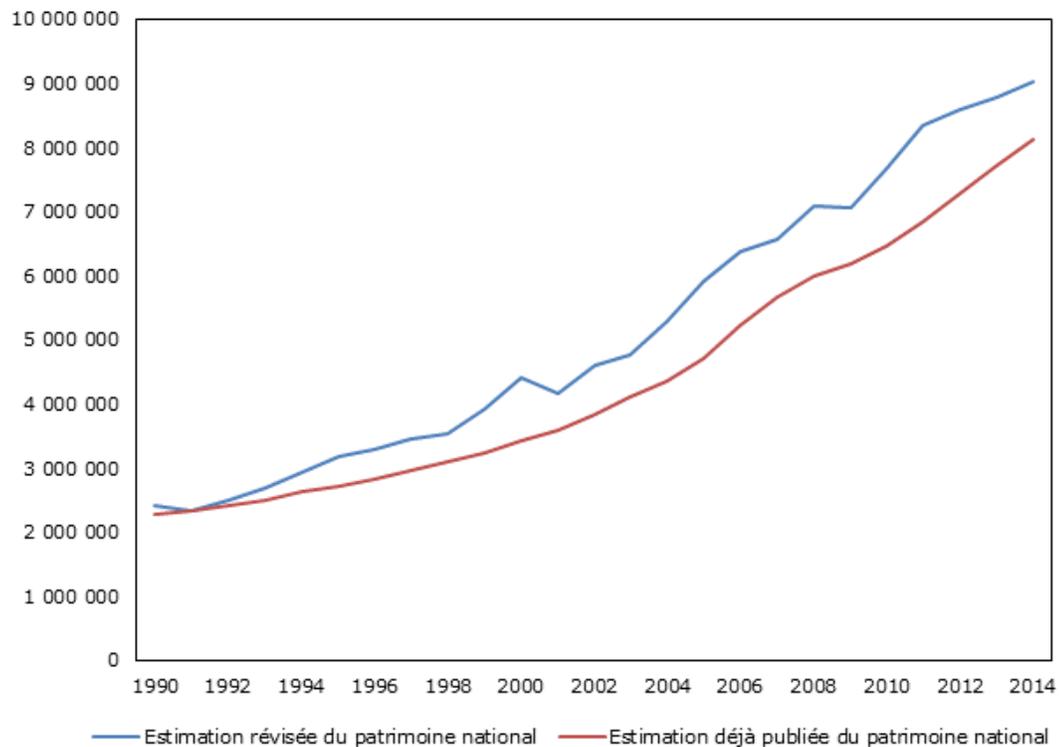
Les révisions du patrimoine national ont été considérables au cours de l'ensemble de la période de révision. Le patrimoine national du Canada représente la valeur marchande actuelle de tous les actifs non financiers (machines, bâtiments, routes, ponts, usines, etc.) possédés par des résidents du Canada. Les révisions sont le résultat de trois facteurs. Le premier est une révision de la durée de vie attribuée aux actifs non financiers. Une étude récente a montré que les durées de vie utilisées précédemment pour déprécier les bâtiments non résidentiels au Canada étaient trop longues, et elles ont par conséquent été révisées à la baisse. Cela a eu pour résultat une dépréciation plus rapide du stock de capital de bâtiments non résidentiels et une révision à la baisse de la composante de la consommation de capital fixe du patrimoine national.

La deuxième raison de la révision du patrimoine national est l'ajout de certaines ressources naturelles au bilan trimestriel du Canada qui étaient enregistrées précédemment uniquement dans le bilan annuel consolidé. Auparavant, les ressources comme les réserves de pétrole exploitables, les ressources en bois et les gisements minéraux n'étaient pas incluses dans la mesure officielle du patrimoine national du Canada. Ces actifs importants ont maintenant été ajoutés au bilan national comme actifs non produits, en vue de rendre compte de leur rôle significatif dans le processus de production. Ils représentent des intrants clés de la croissance économique du Canada et un facteur important de la compréhension de l'évaluation de la portion non financière du bilan.

La troisième révision est attribuable aux estimations améliorées de la valeur des biens immobiliers résidentiels détenus par les ménages. Auparavant, la valeur des biens immobiliers résidentiels (maisons et terrains) était estimée au moyen de la méthode de l'inventaire permanent pour la valeur des logements, et d'un ratio terrains/ouvrages pour les estimations de la valeur des terrains. Cette dernière méthode a été améliorée. Statistique Canada a récemment eu accès aux fichiers d'évaluation foncière, qui fournissent une valeur beaucoup plus à jour et précise des biens immobiliers résidentiels. En outre, les estimations de l'enquête la plus récente sur la sécurité financière ont montré qu'une révision à la hausse des terrains était nécessaire pour estimer correctement la valeur des biens immobiliers résidentiels. L'Enquête sur la sécurité financière et les données d'évaluation foncière rendent davantage compte de la gamme de biens immobiliers résidentiels au Canada. Ces nouvelles sources de données ont été intégrées dans l'estimation des terrains incluse dans le patrimoine national du Canada.

Graphique 16 Révisions du patrimoine national

millions de dollars



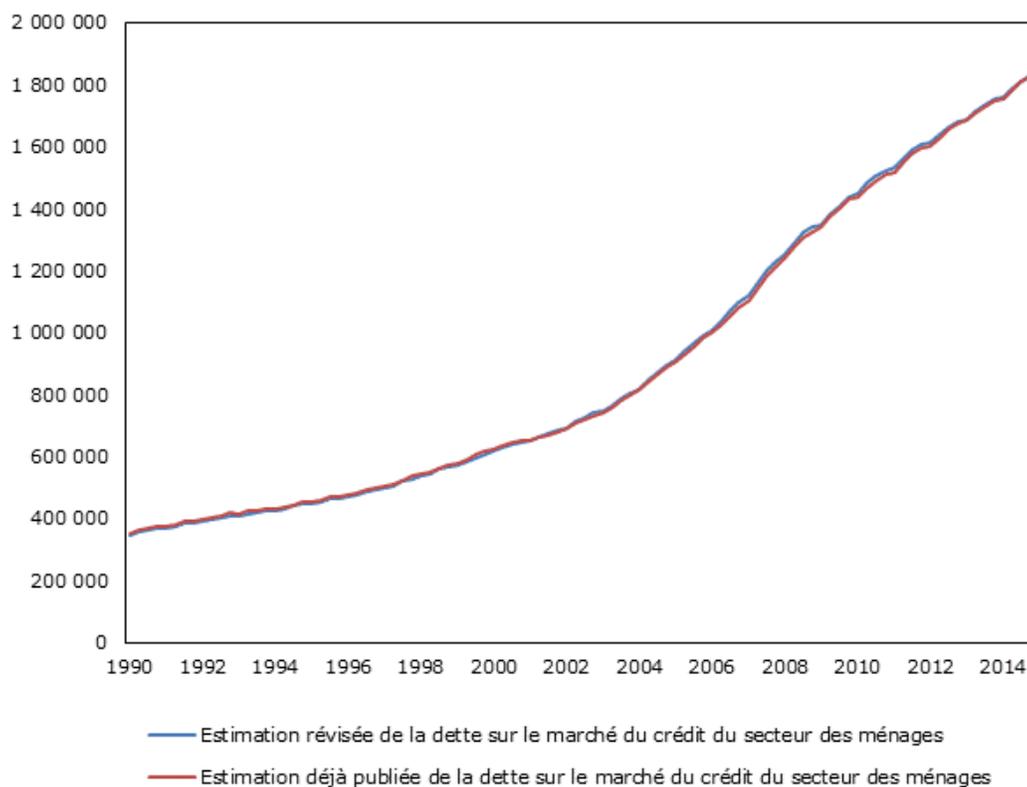
Source : Statistique Canada

Dette sur le marché du crédit des ménages

On a peu révisé la dette sur le marché du crédit des ménages au cours de la période. Les estimations révisées continuent de montrer une augmentation constante du niveau d'endettement hypothécaire des ménages et des autres dettes sur le marché du crédit.

Graphique 17 Révisions de la dette sur le marché du crédit du secteur des ménages

millions de dollars



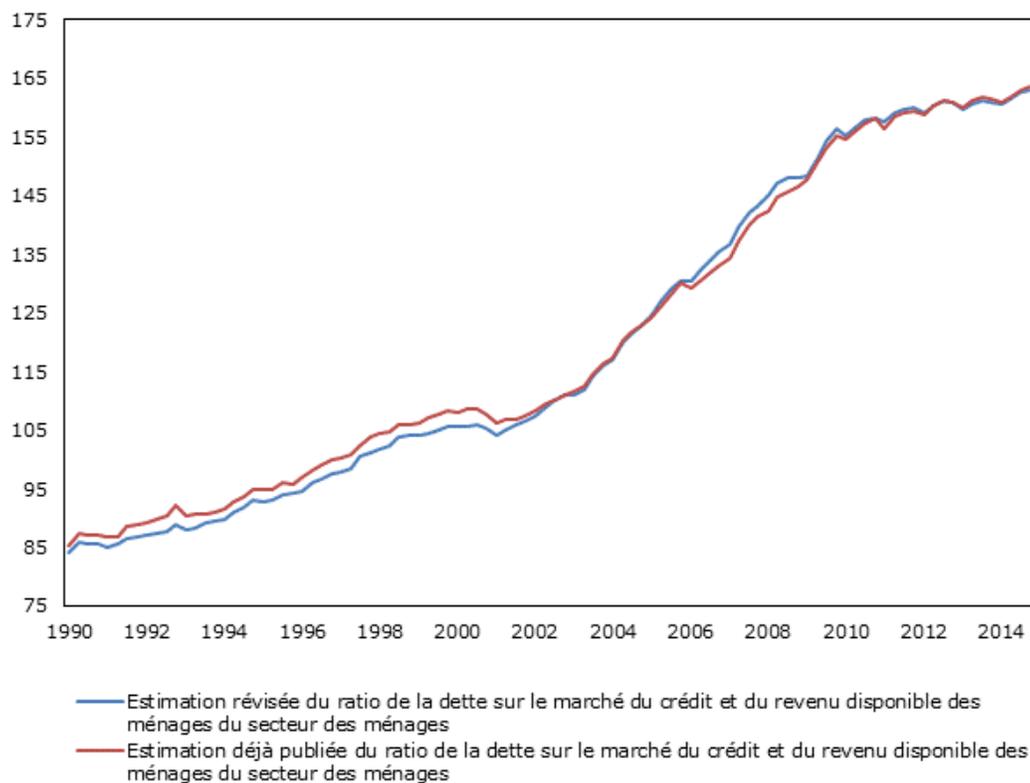
Source : Statistique Canada

La révision du ratio de la dette sur le marché du crédit des ménages au revenu disponible a été minimale au cours de la période en raison des petites révisions effectuées sur le niveau de la dette des ménages sur le marché du crédit. De plus, le revenu disponible utilisé dans le calcul de ce ratio exclut les transactions liées aux caisses de retraite. Cela a été effectué pour maintenir la comparabilité internationale et la cohérence dans les séries chronologiques avec nos principaux partenaires.

Graphique 18

Graphique 18 Révisions du ratio de la dette sur le marché du crédit et du revenu disponible des ménages du secteur des ménages

pourcent



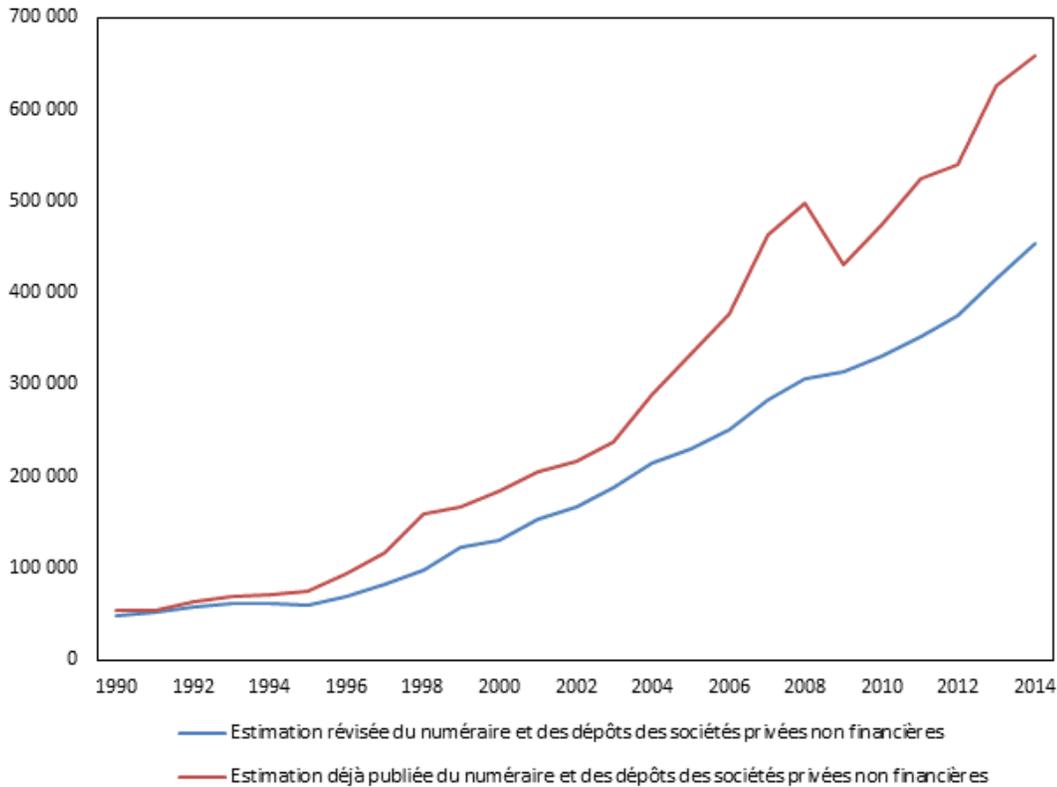
Source : Statistique Canada

Numéraire et dépôts – sociétés non financières

Statistique Canada utilise des données agrégées, fournies par les banques à charte canadiennes et d'autres institutions de dépôts, pour estimer le stock de numéraire et de dépôts par secteur. Ces renseignements sont fournis par type de dépôt (par exemple, à vue et à préavis, et à terme fixe) et par le secteur des déposants. De plus, cette information suit les règles de comptabilité d'entreprise dans la classification des dépôts des banques à charte. Comme tels, ils comprennent les obligations sécurisées, des billets de dépôt au porteur, et autres titres émis par des banques à charte utilisés afin d'obtenir du financement. Afin de mieux s'aligner avec les standards recommandés de la comptabilité macroéconomique internationale, ces passifs bancaires ont été reclassés à des obligations et autres titres à court terme de la monnaie et des dépôts. Ce reclassement renforce les estimations, et fournira une meilleure illustration de la circulation des fonds par instrument dans l'économie. À la suite de ce changement de classification, les obligations et titres à court terme détenues par les sociétés financières (par exemple, les fonds de pension et compagnies d'assurance) ont été révisées, ainsi que, le numéraire et les dépôts détenus par les sociétés non financières privées (présentée dans le graphique 19). Avec cette amélioration de la classification d'instruments au sein de la CBN, les données montrent encore une forte tendance à la hausse de la liquidité globale et la valeur de la monnaie et des dépôts détenus par les sociétés non financières privées.

Graphique 19 Révisions du numéraire et des dépôts des sociétés privées non financières

millions de dollars



Source : Statistique Canada

Dette des administrations publiques

La dette des administrations publiques a connu une révision à la baisse au cours de la période. La majeure partie de la révision s'est produite de 2006 à 2014 et a découlé principalement de l'intégration des nouvelles statistiques de finances publiques dans le cadre des comptes macroéconomiques. Les niveaux de la dette ont été révisés à la baisse pour tous les ordres de l'administration publique (fédérale, provinciale et territoriale, locale et autochtone), même si les révisions au palier fédéral ont été moins importantes.

Tableau 10
Revisions to general government debt

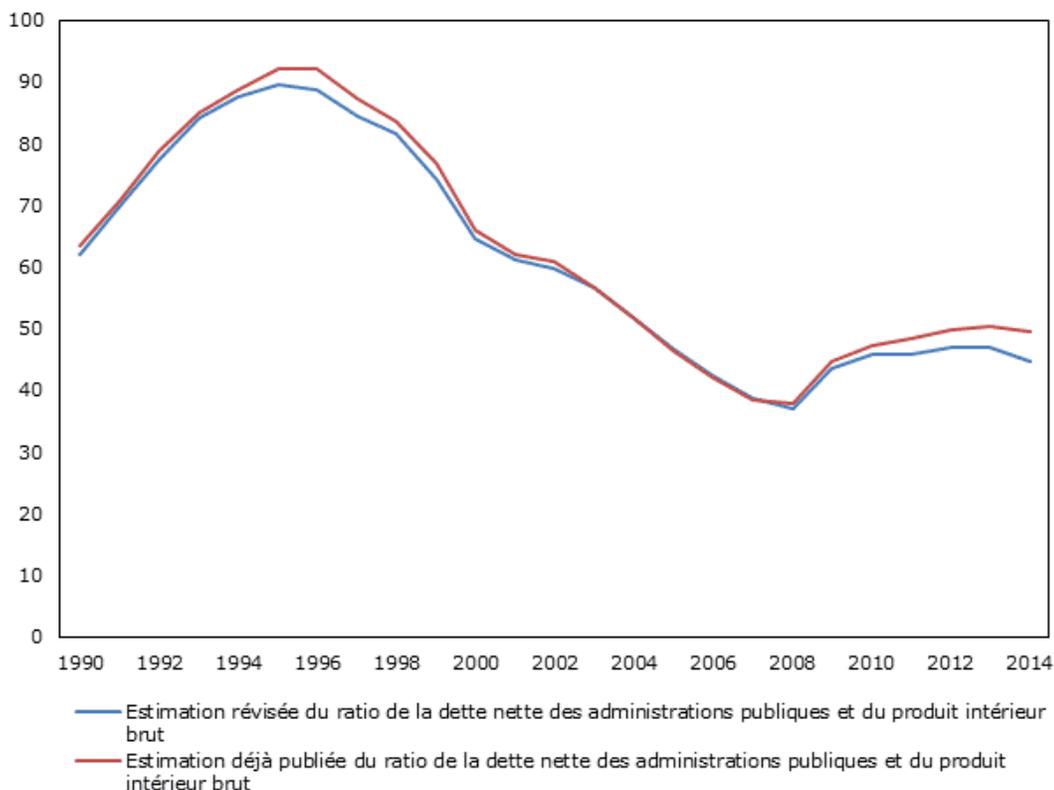
Période	Estimation moyenne révisée de la dette de l'administration publique fédérale sur le marché du crédit	Estimation moyenne publiée précédemment de la dette des administrations publiques sur le marché du crédit	Révision de l'estimation de la dette de l'administration publique fédérale sur le marché du crédit	Estimation moyenne actuelle de la dette des autres administrations publiques sur le marché du crédit	Estimation moyenne publiée précédemment de la dette des autres administrations publiques sur le marché du crédit	Révision de l'estimation de la dette des autres administrations publiques sur le marché du crédit
millions de dollars						
1990 à 1999	416 772	416 780	-8	277 867	273 223	4 644
2000 à 2009	436 615	435 031	1 584	425 216	407 663	17 554
2010 à 2014	643 783	630 421	13 362	695 828	650 488	45 340
Toutes les années	470 111	466 809	3 303	420 399	402 452	17 947

Source : Statistique Canada

La révision à la baisse des niveaux de dette a entraîné une révision à la hausse du ratio de la dette nette des administrations publiques et du produit intérieur brut.

Graphique 20
Révisions du ratio de la dette nette des administrations publiques et du produit intérieur brut

pourcent



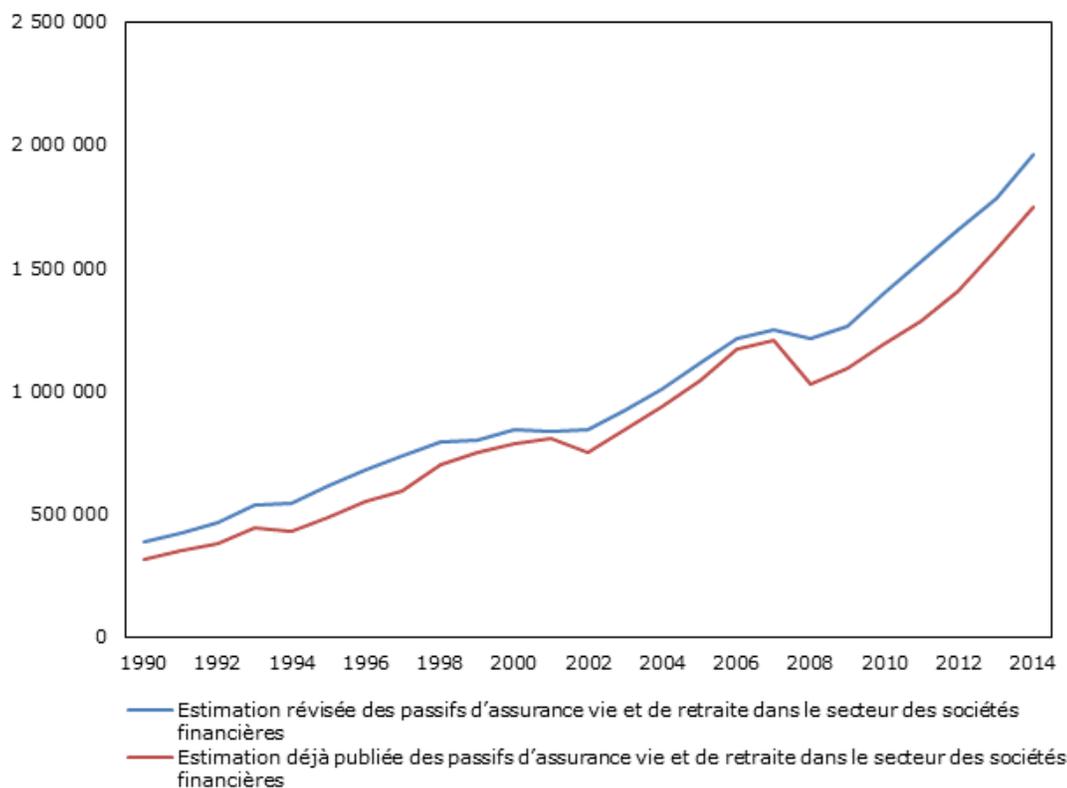
Source : Statistique Canada

Actifs et passifs de retraite

Les actifs de retraite ont également été révisés par suite du nouveau traitement des régimes de retraite basé sur les droits constatés. Par le passé, les actifs de retraite étaient enregistrés sur une base de comptabilité de caisse, ce qui signifie que les actifs étaient reconnus uniquement lorsqu'un versement en espèces était fait dans la caisse par les cotisants. Selon la perspective actuarielle d'une caisse, les employeurs prennent souvent congé de cotisation, congé qui est parfois suivi par des paiements forfaitaires importants de « rattrapage ». Cela a donné lieu à un profil assez volatil des actifs au fil du temps. Dans ce scénario, il n'était pas possible d'avoir un aperçu véritable des actifs de retraite appartenant au secteur des ménages à un moment donné dans le temps. La transition vers l'enregistrement des cotisations de pension sur la base des droits à prestations a donné lieu à une révision du profil des actifs et des passifs de retraite dans le secteur des sociétés financières et dans le secteur des ménages, fournissant ainsi un aperçu plus précis de leurs véritables actifs et passifs.

Graphique 21 Révisions des passifs d'assurance-vie et de retraite dans le secteur des sociétés financières

millions de dollars



Source : Statistique Canada

Compte des autres changements d'actifs

Le Système de comptabilité nationale du Canada est une séquence intégrée de comptes. Il comprend les comptes de production et tout un ensemble de comptes sectoriels, y compris : les comptes des revenus et dépenses, les comptes du capital et financiers (compte des flux financiers), et les comptes du bilan national. Toutefois, un élément de la séquence, le compte des autres changements d'actifs, qui comprend le compte des autres changements d'actifs et le compte de réévaluation, même s'il est implicitement disponible, n'est pas publié. Ce compte représente le chaînon manquant entre les flux enregistrés dans les comptes des opérations et les stocks enregistrés dans le bilan.

Même si on peut présumer que le flux d'actifs financiers dans un secteur chaque année représenterait la variation du stock des actifs financiers du secteur, cela n'est pas le cas, comme le montre le graphique 22, pour l'économie nationale. En fait, les « autres changements » (entraînés par les réévaluations) sont de beaucoup supérieurs aux flux financiers. Ces autres changements représentent la variation des actifs financiers attribuable à des changements de prix (pour une large part des fluctuations du prix des actions détenues directement ou indirectement par le secteur des ménages).

Le compte de réévaluation présente les variations de la valeur monétaire d'un actif ou d'un passif attribuables à des variations du niveau et de la structure de ses prix. Ces réévaluations sont généralement effectuées séparément par deux sous-composantes : variation du taux de change et variation des prix du marché.

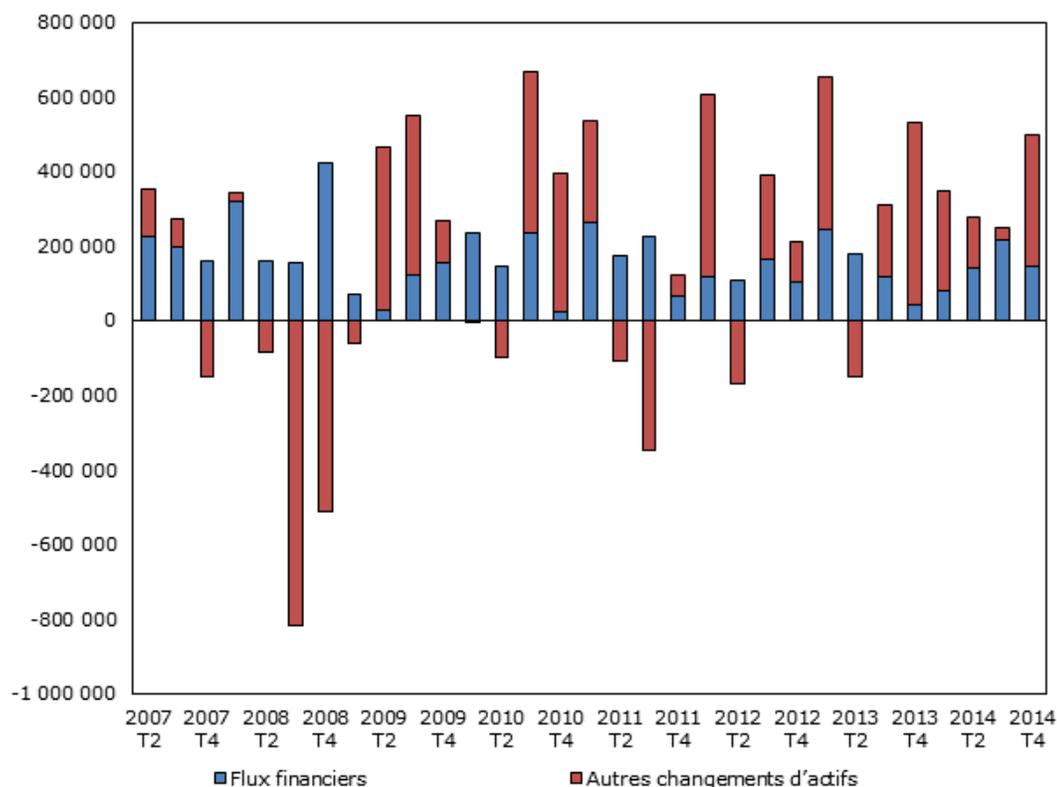
Le compte des autres changements de volume d'actifs représente les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas attribuables à des opérations ou à une réévaluation. Parmi les exemples figurent les réévaluations/radiations d'actifs, les apparitions et disparitions économiques d'actifs, ainsi que la reclassification et les changements financiers découlant du changement de secteur institutionnel des unités institutionnelles.

Graphique 22

Le total des actifs financiers de l'économie nationale

Variation des actifs financiers totaux en raison de flux financiers et les autres changements d'actifs

millions de dollars



Source: Statistique Canada.

La norme internationale recommande que le compte des autres changements d'actifs soit ventilé entre ses composantes : compte de réévaluation et compte des autres changements de volume d'actifs. Statistique Canada est actuellement incapable de fournir ce niveau de détail, mais diffusera le compte agrégé des autres changements d'actifs. Ce compte vise à fournir aux utilisateurs des données un aperçu de la façon dont le patrimoine est généré dans chacun des secteurs de l'économie. Les changements de patrimoine, à la hausse ou à la baisse, attribuables à l'épargne sont expliqués dans le compte financier, tandis que les changements dans le patrimoine attribuables à une variation des prix ou du volume sont expliqués dans le compte des autres changements d'actifs.

8. Révisions de 2014 du produit intérieur brut par province et territoire

Comme la taille des économies provinciales et territoriales varie considérablement, les révisions pour les provinces et les territoires sont examinées en fonction de la taille relative de chaque économie. Le niveau révisé moyen du PIB est comparé au niveau moyen déjà publié du PIB pour la période allant de 1981 à 2013.

Les révisions à la baisse les plus importantes touchaient le Nunavut et Terre-Neuve-et-Labrador, tandis que les révisions à la hausse les plus marquées concernaient le Manitoba et le Nouveau-Brunswick. Les révisions les moins importantes s'appliquaient à l'Île-du-Prince-Édouard, à la Saskatchewan et au Québec.

Tableau 11

Révision du niveau du PIB par province et territoire

Province ou territoire	Estimation révisée du niveau moyen du PIB (1981 à 2013)	Estimation déjà publiée du niveau moyen du PIB (1981 à 2013)	Estimation révisée du niveau moyen du PIB (1981 à 2013) en pourcentage de l'estimation déjà publiée
	millions de dollars		pourcent
Terre-Neuve-et-Labrador	15 559	15 672	99,28
Île-du-Prince-Édouard	3 135	3 138	99,90

Nouvelle-Écosse	23 488	23 595	99,55
Nouveau-Brunswick	19 032	18 918	100,60
Québec	210 674	211 017	99,84
Ontario	400 241	398 413	100,46
Manitoba	33 497	33 253	100,73
Saskatchewan	35 437	35 480	99,88
Alberta	145 990	145 241	100,52
Colombie-Britannique	124 399	124 149	100,20
Yukon	1 304	1 300	100,31
Territoires du Nord-Ouest ¹	4 058	4 043	100,37
Nunavut ¹	1 407	1 429	98,46

1 (1999 à 2013)

Source : Statistique Canada

Les révisions de la croissance du PIB réel par province et territoire pour la période de révision étaient minimales. La révision absolue moyenne du PIB réel allait d'un sommet de 1,47 point de pourcentage au Nunavut à un creux de 0,15 point de pourcentage en Ontario. En ce qui concerne la croissance moyenne pour la période allant de 1981 à 2013, l'Alberta affichait encore le taux de croissance le plus élevé, sa croissance réelle annuelle s'établissant en moyenne à 3,13 % pour la période. L'Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador se classaient en deuxième et troisième place, respectivement. Le Nunavut est resté le territoire à la croissance la plus rapide.

Tableau 12
Révision de la croissance du PIB réel par province et territoire

Province ou territoire	Estimation révisée de la croissance moyenne du PIB réel (1982 à 2013)	Estimation déjà publiée de la croissance moyenne du PIB réel (1982 à 2013)	Révision absolue moyenne du PIB
	pourcent		
Terre-Neuve-et-Labrador	2,59	2,64	0,32
Île-du-Prince-Édouard	2,47	2,50	0,56
Nouvelle-Écosse	1,95	1,95	0,25
Nouveau-Brunswick	2,03	2,01	0,23
Québec	1,93	1,95	0,19
Ontario	2,59	2,62	0,15
Manitoba	2,11	2,10	0,17
Saskatchewan	2,18	2,28	0,30
Alberta	3,13	3,14	0,36
Colombie-Britannique	2,47	2,48	0,17
Yukon	3,75	3,69	0,64
Territoires du Nord-Ouest ¹	2,51	2,58	0,54
Nunavut ¹	4,92	4,68	1,47

1 (1999 à 2013)

Source : Statistique Canada

La taille relative des économies provinciales et territoriales n'a pas changé avec cette révision. L'Ontario se classait encore en première place, représentant en moyenne 39,4 % du total du PIB national. Le Québec et l'Alberta occupaient les deuxième et troisième places, respectivement. La taille relative des provinces et territoires est restée inchangée en 2013. L'Ontario représentait la plus grande part du PIB national. Venait ensuite le Québec, suivi de près par l'Alberta.

Tableau 13
Taille moyenne des économies provinciales et territoriales par rapport au total national

Province ou territoire	Part moyenne révisée du PIB national (1981 à 2013)	Part moyenne déjà publiée du PIB national (1981 à 2013)	Part révisée du PIB national (2013)	Part déjà publiée du PIB national (2013)
	pourcent			
Terre-Neuve-et-Labrador	1,5	1,5	1,8	1,9
Île-du-Prince-Édouard	0,3	0,3	0,3	0,3
Nouvelle-Écosse	2,3	2,3	2,0	2,1
Nouveau-Brunswick	1,9	1,9	1,7	1,7
Québec	20,8	20,8	19,1	19,2
Ontario	39,4	39,2	36,6	36,8
Manitoba	3,3	3,3	3,3	3,2
Saskatchewan	3,5	3,5	4,4	4,4
Alberta	14,4	14,3	18,2	17,9
Colombie-Britannique	12,3	12,2	12,0	12,1
Yukon	0,1	0,1	0,1	0,1
Territoires du Nord-Ouest ¹	0,4	0,4	0,2	0,2
Nunavut ¹	0,1	0,1	0,1	0,1

1 (1999 à 2013)

Source : Statistique Canada

La plus grande partie de la révision du PIB provincial et territorial était attribuable à l'intégration des estimations révisées des recettes et dépenses publiques. Cette révision des Comptes économiques des provinces et territoires a grandement amélioré la méthodologie, la comptabilisation et les sources de données utilisées pour calculer les recettes et les dépenses publiques par province et territoire. Les anciennes estimations des recettes et dépenses publiques générales des provinces et territoires ont été calculées à partir des données agrégées des comptes publics annuels. Les estimations révisées des recettes et dépenses publiques ont été calculées à partir des fichiers du grand livre des administrations publiques provinciales et territoriales. Cette source de données bonifiée a permis d'améliorer le codage, la couverture et la classification des recettes et des dépenses publiques, conformément aux dernières normes comptables internationales.

Tableau 14
Révision absolue moyenne du niveau des dépenses de consommation finale des administrations publiques en pourcentage de la révision absolue moyenne du niveau du PIB

Province ou territoire	Révision absolue moyenne du niveau des dépenses de consommation finale des administrations publiques (1981 à 2013)	Révision absolue moyenne du niveau du PIB (1981 à 2013)	Part gouvernementale générale de la révision totale
	millions de dollars		pourcent
Terre-Neuve-et-Labrador	140	140	1,00
Île-du-Prince-Édouard	30	19	1,60
Nouvelle-Écosse	171	141	1,22

Nouveau-Brunswick	138	133	1,04
Québec	823	508	1,62
Ontario	1725	2017	0,86
Manitoba	117	244	0,48
Saskatchewan	238	132	1,80
Alberta	271	1015	0,27
Colombie-Britannique	389	609	0,64
Yukon	16	15	1,10
Territoires du Nord-Ouest ¹	29	29	1,00
Nunavut ¹	28	23	1,24

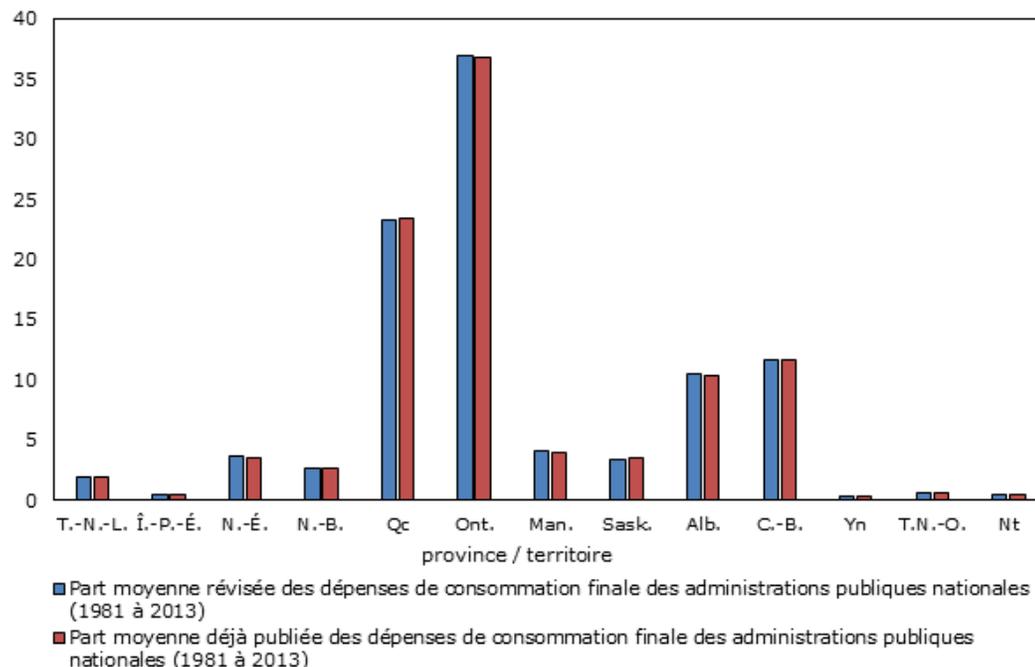
1 (1999 to 2013)

Source : Statistique Canada

Dans de nombreux cas, la révision absolue moyenne des dépenses de consommation finale des administrations publiques est aussi importante, sinon plus, que la révision absolue moyenne du niveau du PIB des provinces et territoires. Les révisions des dépenses de consommation finale des administrations publiques étaient particulièrement marquées en Saskatchewan et au Québec. Elles étaient moins prononcées en Alberta et au Manitoba.

Graphique 23 Part nationale des dépenses de consommation finale des administrations publiques par province et territoire

Dépenses de consommation finale des administrations publiques provinciales et territoriales en pourcentage du total national



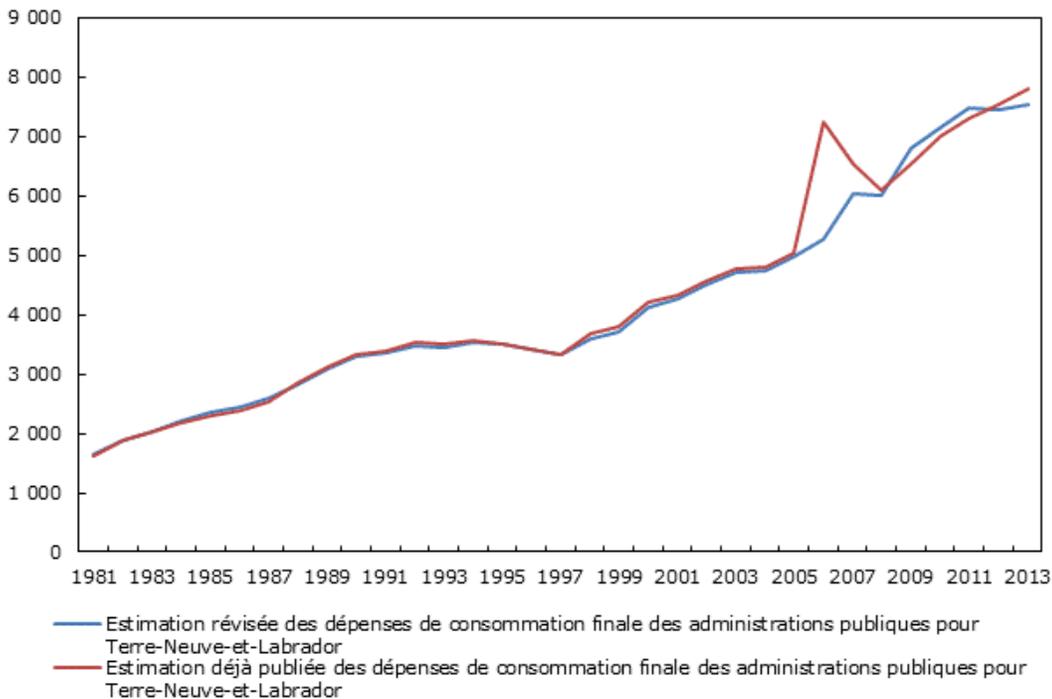
Source : Statistique Canada.

La part du total national des dépenses de consommation finale des administrations publiques détenue par chaque province et territoire est restée pratiquement inchangée après la révision complète de 2015.

Le traitement révisé des régimes de retraite à prestations déterminées a eu un impact sur les séries chronologiques des dépenses de consommation finale des administrations publiques. Les pensions payées par les administrations publiques sont désormais comptabilisées sur la base des droits acquis plutôt que selon la méthode de la comptabilité de caisse. Cette façon de procéder a permis de lisser les séries chronologiques des dépenses de consommation finale des administrations publiques pour un certain nombre de provinces. Le graphique qui suit montre les séries déjà publiées et les séries révisées des dépenses de consommation finale des administrations publiques pour Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Des paiements importants à la caisse de retraite du secteur public ont été effectués vers le milieu des années 2000. Dans le passé, ces opérations étaient comptabilisées lorsque le paiement était effectué. Dans les comptes révisés, les paiements sont enregistrés après que les employés provinciaux ont acquis leurs droits à pension.

Graphique 24
Dépenses de consommation finale des administrations publiques – Terre-Neuve-et-Labrador

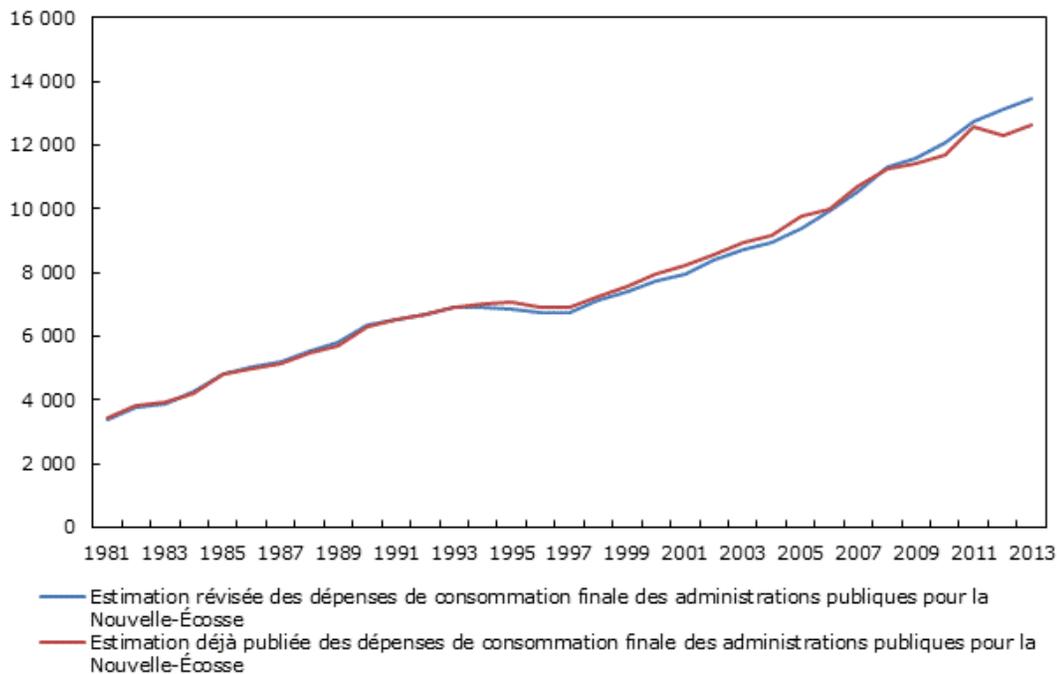
millions de dollars



Source : Statistique Canada.

Graphique 25
Dépenses de consommation finale des administrations
publiques – Nouvelle-Écosse

millions de dollars



Source : Statistique Canada.

Le revenu disponible des ménages par province et territoire a été révisé à la baisse pour l'ensemble des provinces et des territoires dans le cadre de la révision approfondie. La révision à la baisse était due aux modifications apportées au traitement des pensions dans les comptes économiques des provinces et territoires. Dans le tableau du secteur des ménages des comptes provinciaux et territoriaux, les paiements des ménages aux régimes de retraite sont maintenant représentés explicitement comme un transfert aux sociétés financières. Ce flux représente les droits à pension qui sont acquis par les ménages durant la période et qui sont placés dans un fonds de pension. De même, les fonds de pension reçus par les ménages (pensionnés) sont représentés comme un transfert reçu du fonds de pension. En moyenne, les pensions payées (transferts aux sociétés financières) sont plus élevées que les pensions reçues (transferts provenant des sociétés financières), d'où une révision à la baisse du revenu disponible des ménages pour l'ensemble des provinces et des territoires. Ce nouveau traitement est conforme à la norme internationale de comptabilisation du revenu disponible des ménages.

Tableau 15
Révision du niveau de revenu disponible des ménages par province et territoire

Province ou territoire	Estimation révisée du niveau moyen du revenu disponible des ménages (1981 à 2013)	Estimation déjà publiée du niveau moyen du revenu disponible des ménages (1981 à 2013)	Estimation révisée du niveau moyen du revenu disponible des ménages (1981 à 2013) en pourcentage de l'estimation déjà publiée
	millions de dollars		pourcent
Terre-Neuve-et-Labrador	8 112	8 631	93,99
Île-du-Prince-Édouard	2 079	2 233	93,10
Nouvelle-Écosse	14 684	16 030	91,60
Nouveau-Brunswick	11 477	12 296	93,34
Québec	119 325	126 529	94,31
Ontario	222 454	232 836	95,54
Manitoba	18 995	20 223	93,93

Saskatchewan	17 083	17 839	95,76
Alberta	66 857	69 148	96,69
Colombie-Britannique	72 837	76 234	95,54
Yukon	685	737	92,94
Territoires du Nord-Ouest ¹	1 344	1 409	95,39
Nunavut ¹	740	782	94,63
1 (1999 à 2013)			
Source : Statistique Canada			

La révision à la baisse du revenu disponible a eu peu de répercussions sur le taux d'épargne par province et territoire, car un nouveau flux appelé « variation des droits à pension » a été ajouté au compte du secteur des ménages des provinces et territoires après le calcul du revenu disponible des ménages. Ce nouveau flux correspond à la différence entre les fonds versés par les ménages dans le fonds de pension et les montants qu'ils reçoivent. Cette différence est rajoutée au compte du secteur des ménages parce que, même si le fonds de pension a reçu le revenu des ménages, ce revenu constitue une source d'épargne prédéterminée pour les ménages et doit donc être inclus dans la mesure de leur épargne. Pourquoi ce revenu n'est-il pas inclus dans le revenu disponible? On peut répondre à cette question en examinant la définition du revenu disponible des ménages, qui correspond au revenu dont disposent les ménages pour la consommation de biens ou services ou pour l'épargne. En incluant la « pension » épargnée dans le revenu disponible des ménages, nous nous trouverions à surestimer les fonds disponibles pour la consommation, car ces fonds ont déjà été mis de côté.

9. Conclusion

Par suite de la révision exhaustive de 2015 du Système canadien des comptes macroéconomiques, Statistique Canada a fait un autre pas vers une conformité plus complète à la norme de comptabilité macroéconomique internationale, le Système de comptabilité nationale 2008 et a mis à jour un certain nombre de méthodes et de sources de données sous-jacentes, améliorant ainsi la qualité et le niveau de détail pour les utilisateurs. Comme c'est le cas pour les autres pays du G20, d'autres améliorations peuvent encore être apportées afin de faire correspondre parfaitement les comptes macroéconomiques du Canada aux normes recommandées et assurer la comparabilité dans une économie mondiale en évolution. Ainsi, Statistique Canada envisage d'apporter d'autres améliorations qui pourraient être publiées en 2018. Les changements planifiés seront communiqués à l'avance pour laisser aux utilisateurs le temps d'ajuster leurs modèles et analyses économiques. Ces mises à jour plus fréquentes font en sorte que le Système canadien des comptes macroéconomiques continue de refléter la constante évolution de l'environnement économique canadien et international.